

ASSOCIATION des MEMBRES de L'ORDRE des PALMES ACADEMIQUES

section deux-sèvres

bulletin de

L'AMOPA

année 2021 2022

33



Photographie de couverture :

Chorale Nord Deux-Sèvres, mai 2018 extraction d'une séquence vidéo

1<sup>ère</sup>, 4<sup>ème</sup> de couverture et photo remise des palmes académiques, photo-montages Bernard de Litardière

## SOMMAIRE

Page 3 : Sommaire – Bureau départemental 2020/2021

Page 4 : Editorial

### **Vie de la section : Dossier AMOPA**

Page 5 : Programme de l'Assemblée générale 2021

Page 6 : Principales décisions 2020/2021

Page 7 : Cérémonie de remise des Palmes Académiques

Page 8 : Liste des adhérents

### **Dossier 1 : Chanter malgré la pandémie**

Pages 10 à 14

### **Dossier 2 : Portraits**

Page 15 : Baptiste BAULAULT

Page 18 : Léopold GOIRAND

Page 21 : Entretien avec Bernard de LITARDIERE

### **Dossier 3 : Le protestantisme dans la région de La Crèche (XVI°-XVIII° S.)**

Pages 25 à 33

### **Dossier 4 : Hommage à Pierre ROPIQUET**

Page 34

### **Dossier 5 : Lu pour vous**

Page 35

Page 39 : Promus 2021

## **CONSEIL DE LA SECTION DÉPARTEMENTALE 2020-2021**

Présidente	- Catherine DAMBRINE, Professeur
Vice-présidents	- Françoise PRESTAT-BERTHELOT, Infirmière à la retraite - Denis ROUSSEL, Chef d'établissement honoraire
Secrétaire	- Bernard BENOIST, Conseiller pédagogique honoraire
Secrétaire adjointe	- Véronique MESLET, Conseillère principale d'éducation
Trésorier	- Eric LUSSAN, Gestionnaire
Responsable du bulletin	- Joël MONNET, Professeur émérite
Délégués à la communication et Webmestres	- Jean-Louis LOBSTEIN, Inspecteur d'académie honoraire - Gérard DOIDY, Professeur des écoles honoraire
Délégué images et vidéo	- Bernard de LITARDIERE, Professeur honoraire
Relation avec la presse	- Guy BRANGIER, Professeur honoraire
Membres	- Michel BONNAUD, Instituteur honoraire - Michel CHAUMET, Directeur de CRDP honoraire - Chantal JABOUILLE, Chef d'établissement honoraire - Georges PINTAUD, Chef d'établissement honoraire - Marylène PROUST, Chef d'établissement honoraire - Pascal WIERZBICKI, Lieutenant-colonel de réserve
Vérificateur aux comptes	- Olivier COQ, Agent comptable

## **COMITÉ D'HONNEUR**

Max BONNEAU, CASU honoraire - Daniel BRILLAUD, Inspecteur d'académie honoraire

Michèle BROTHIER, Chef d'établissement honoraire - René ROUSSEAU, Sous-préfet honoraire

*Bulletin d'information de l'association des membres de l'ordre des Palmes académiques des Deux-Sèvres*

*Directeur de la publication : Jean Pierre Polvent, président national de l'AMOPA*

*Rédacteur en chef : Catherine Dambrine, présidente déléguée de la section des Deux-Sèvres*

*Comité de rédaction : tous les membres du conseil*

*Diffusion gratuite réservée aux adhérents Conception et mise en forme : Joël Monnet AMOPA79*

*Site internet : <http://www.amopa79.org> Contact : [b.benoist@orange.fr](mailto:b.benoist@orange.fr)*

*Imprimé par GPA 11 rue de la convention 79000 Niort*

## EDITORIAL



Puis-je me permettre d'ouvrir ce nouveau bulletin annuel en faisant preuve d'optimisme pour les mois à venir, alors que notre vie est encore fortement perturbée par la crise sanitaire ?

Autour de nous, après les premiers temps de sidération et une nécessaire période d'adaptation, les associations reprennent leurs activités, se réinventent, proposent de nouvelles modalités d'action, tissent des liens, souvent renforcés, avec leurs membres.

La section AMOPA 79 n'a pas échappé à ce mouvement ; les efforts pour respecter les engagements annoncés et maintenir les actions, même moins nombreuses cette année, ont été soutenus. La démarche d'ouverture de notre association aux sympathisants est désormais effective. Nous vous invitons, à ce sujet, à consulter notre rubrique « Nous rejoindre », sur notre site à l'adresse : <https://amopa79.org>. Nous comptons sur vous pour le faire savoir.

Dans ce numéro 33, nous avons précisément souhaité mettre à l'honneur le monde associatif et avons porté une attention toute particulière, cette année, aux choristes, qui ont fait preuve d'imagination pour maintenir les liens et chanter, malgré la distance, animés et accompagnés par leur chef de chœur. Notre dossier principal intitulé " Chanter malgré la pandémie " est consacré à quatre chorales de notre département : Chante-Pezenne, André Leculeur, Crèche n'Do et La Guirandelle.

Vous découvrirez également dans ce numéro le portrait de plusieurs personnalités des Deux-Sèvres. Baptiste Baujault (1828-1899), sculpteur oublié dont certaines œuvres sont exposées au musée d'Agesci de Niort. Léopold Goirand (1845- 1926), député de Melle, sénateur puis maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris, fondateur de la Gazette du Palais, à l'initiative de la loi, promulguée le 13 juillet 1907, sur la libre perception de leurs salaires par les femmes mariées.

Bernard Verriet de Litardière, membre de notre bureau, toujours engagé, à presque 90 ans, auprès de nos jeunes scolaires, notamment en ce qui concerne les usages du numérique. Infatigable inventeur, il a consacré sa vie à l'innovation, à l'art et aux nouvelles technologies. Petit-fils d'un médecin, botaniste et naturaliste, fils d'un professeur de botanique, il fut professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Poitiers. Il nous raconte avec passion son enfance, ses inventions, ses rencontres, au cours de sa carrière.

Nous avons également tenu à rendre hommage à Pierre Ropiquet, décédé le 18 janvier 2021 à Niort, dernier survivant des déportés des Deux-Sèvres au cours de la Seconde Guerre mondiale, commandeur des palmes académiques.

Vous traverserez les siècles avec notre dossier sur le protestantisme régional, rédigé à partir d'une brochure réalisée par des collégiens de la Crèche.

Enfin, vous découvrirez notre nouvelle rubrique intitulée « Lu pour vous », consacrée à Edgar Morin qui vient de fêter ses cent ans, et à son dernier livre « Leçons d'un siècle de vie », aux Editions Denoël. A cette occasion, nous vous suggérons de nous écrire pour nous faire part à votre tour de vos lectures et vous invitons à (re)découvrir, sur notre site, nos bulletins précédents ainsi que nos articles complémentaires.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine assemblée générale le samedi 27 novembre 2021 à La Crèche.

Vous nous avez fait confiance, cette année encore, je tiens à vous en remercier chaleureusement et vous souhaite une très agréable lecture.

Catherine DAMBRINE  
Présidente de la section AMOPA 79  
Membre du conseil d'administration

# ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION AMOPA79\*

## COLLEGE J Vilar DE LA CRECHE

**SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021**

### Programme de la journée

09h00	Accueil des participants et <b>vérification des « Passe sanitaire »</b>
09h30	\$-Moment musical avec <b>Marita VARDZELASHVILI - Violoniste</b>
09h40	Assemblée Générale § Accueil par Frédéric POMMIER, Principal du collège J Vilar de la Crèche § Ouverture de l'A.G. par Catherine DAMBRINE, présidente de la section § Rapports moral et d'activité § Bilan financier § Projets 2021-2022 § Renouvellement des membres du conseil de section
10h30	Annnonce des nommés au titre de l'année 2021 - remise des décorations
10h45	Accueil des personnalités et des membres de la chorale Crèche n'Do
11h	<b>\$-Chorale Crèche n'Do</b>
11h35	<b>\$-Marita VARDZELASHVILI - Violoniste</b>
11h50	Clôture de l'AG suivie d'un apéritif
12h30	Réunion du conseil de section et élection du nouveau bureau

\* **Passe sanitaire obligatoire**

### COMPTE FINANCIER 2020

DEPENSES EN EUROS		RECETTES EN EUROS	
Assemblée générale		Assemblée générale	
Bulletins	495, 00 €	Cotisations	1 361, 26 €
Affranchissement		Subventions	
Informatique	74, 95 €	Dons	
Formation			
Frais de bureau	53, 69 €		
Concours Interordres	138, 64 €		
Subventions			
Internet (hébergement)	100, 66 €		
Frais de tenue de compte	54, 00 €		
Convivialité	111, 55 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 028, 49 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 361, 26 €</b>

**Résultat de l'exercice : 332, 77 €**

**Situation au 31/12/2019 : 5 889, 21 €**

**Situation au 31/12/2020 : 6 221, 98 €**

## Synthèse des réunions de Bureau

En raison de la crise sanitaire du coronavirus (covid-19), nos activités n'ont pu se dérouler comme les années précédentes mais les réunions de bureau ont été maintenues par visioconférence.

### Décisions prises :

**\*Samedi 28 novembre 2020** (en remplacement de l'assemblée générale initialement prévue)

- Accueil d'un nouveau membre au sein de notre bureau de section : Gérard DOIDY
- Projet de lettre électronique pour 2021 à destination de nos adhérents
- Bilan de notre action « Vivre les ordres citoyens »
- Point sur nos adhésions (102 pour 2020) et ouverture aux sympathisants
- Promus 2021 (22 au titre de la promotion du 14 juillet 2020 dont 5 Officiers)
- Réflexions pour venir en aide aux étudiants en raison de la crise sanitaire

**\*Mercredi 9 décembre 2020**

- Organisation pour l'envoi du bulletin N°32 et choix de la carte de vœux 2021
- Projet de remise d'ordinateurs aux étudiants en difficulté
- Groupes de travail sur « la lettre électronique 2021 » ; le règlement intérieur
- Proposition d'accompagner un projet pédagogique en lien avec le lycée G Barré et l'école de Mazières en Gatine sur le rayonnement de Citroën dans les Deux Sèvres

**\*Mercredi 3 février 2021**

- Remise des diplômes aux nommés et promus 2020 à la DSDEN à Niort avec la rectrice d'académie Bénédicte Robert et l'IA-DASEN Arnaud Leclerc (Présence de C. DAMBRINE notre Présidente), le 12 janvier 2021 (*Photo de la cérémonie page suivante*)
- Décision de remettre 8 postes informatiques au PUN de Niort le 11 février 2021
- Décision de rendre hommage à Pierre ROPIQUET (ancien déporté, commandeur)
- Annonce du décès de Jean JOURDAN, ancien membre de notre bureau de section

**\*Jeudi 15 Avril 2021**

- Point sur les adhésions 2021 et stratégie à mettre en œuvre pour inciter les membres décorés à adhérer à l'association dans la durée
- Réflexions pour mettre à disposition d'autres structures ou associations des ordinateurs
- Fixation de la date et du lieu de l'assemblée générale 2021 (samedi 27 novembre 2021 au collège de La Crèche)
- Ebauche des contenus pour le bulletin N°33
- Propositions de contenus pour notre site internet et notre lettre électronique
- Proposition de changement d'adresse du siège de notre section AMOPA

**\*Jeudi 17 juin 2021**

- Compte rendu de l'AG nationale de Paris du 15 juin 2021 (notre présidente a été élue et siègera au conseil d'administration)
- Point sur les adhésions et l'avancement des travaux des différents groupes de travail (la lettre d'information, le règlement intérieur et le bulletin N° 33)



*Patrick BOUCHER*



*Isabelle GROLLIER*



*Tony PRUD HON*



*Mathilde MICARD*



*Eymeric FAVRIS*



*Simon TOURNERIE*



*Veronique ROUVREAU*



*Catherine VALENTINI*



*Marie Pierre FRALESSO*



*Bénédicte ROBERT*  
*Rectrice AC. de Poitiers*



*Arnaud LECLERC*  
*IA DASEN*



*Catherine DAMBRINE*  
*Présidente AMOPA 79*

## *Cérémonie de remise des palmes académiques à Niort*



*Lycée des Grippeaux de Parthenay*

# LISTE DES ADHERENTS AMOPA 79

CH: Chevalier

OFF: Officier

COM: Commandeur

M	ANDRIEUX Yves	87310	SAINT LAURENT SUR GORRE	CH	Mme	DAMBRINE Catherine	79460	MAGNE	OFF
M	ARNAL Jean Claude	33370	ARTIGUES PRES BORDEAUX	COM	M	DE LITARDIERE Bernard	79310	MAZIERES EN GATINE	OFF
M	BARLET Jean Henri	79200	PARTHENAY	CH	M	DOIDY Gérard	79180	CHAURAY	CH
M	BELOT Roger	79230	AIFFRES	CH	Mme	DONNEFORT GENDREAU Simone	79110	ST MARTIN D ENTRAIGUES	CH
M	BENOIST Bernard	79410	ST REMY	OFF	M	DUPRE Alain	79600	MARNES	CH
M	BENOIST Jacques	79300	BRESSUIRE	CH	Mme	DUPUY Christine	79400	ST MAIXENT L ECOLE	CH
M	BENOIST Michel	79300	BRESSUIRE	CH	M	DURAND Roger	79410	ST GELAIS	OFF
Mme	BERGER Isabelle	79000	NIORT	CH	Mme	DUVAL Catherine	79230	VOUILLE	OFF
M	BERNARD Roger	79120	MESSE	CH	M	FAURY Gilbert	79000	NIORT	CH
M	BLONDELLE Jean Marc	3081	CONCEPTION (CHILI)	CH	Mme	FERCHAUD Pascale	79300	BRESSUIRE	CH
M	BONNAUD Michel	79360	LA FOYE MONJAUT	OFF	M	FERNANDEZ Claude	79270	FRONTENAY ROHAN ROHAN	CH
M	BONNEAU Max	79800	EXOUDUN	OFF	Mme	FERRET Claudine	79210	ST HILAIRE LA PALUD	CH
M	BOUCHET Guy	79600	AIRVAULT	CH	Mme	FRADIN Martine	79320	MONCOUTANT	OFF
M	BOUCHON Jean	79370	CELLES SUR BELLE	OFF	M	GARANDEAU Jacques	79000	NIORT	OFF
Mme	BOUFFARD Nadine	79160	FAYE SUR ARDIN	CH	M	GIRARD Jean Luc	79300	NOIRTERRE	OFF
M	BOURDET Philippe	79000	NIORT	CH	Mme	GODET Anne Marie	79150	LE BREUIL/ARGENTON	CH
M	BOURNEAU Joël	79270	SANSAIS	CH	Mme	GOISMIER DE ZELICOURT Béatrice	79000	NIORT	CH
M	BOUTELLER Pierre	79000	NIORT	CH	Mme	GUERIN Monique	79140	LE PIN	CH
M	BOUTET Claude	79300	BRESSUIRE	COM	M	GUILBOT Christian	79100	THOUARS	CH
Mme	BRANDEAU Jocelyne	79000	NIORT	CH	Mme	GUITARD Céline	79260	LA CRECHE	CH
M	BRANGIER Guy	79230	PRAHECQ	CH	Mme	GUITTON Michèle	79000	NIORT	OFF
Mme	BRENET Jacqueline	79230	VOUILLE	CH	M	HAYE Jean Marie	79100	THOUARS	OFF
M	BRIDIER Maurice	79000	NIORT	OFF	Mme	JABOUILLE Chantal	79260	LA CRECHE	OFF
M	BRILLAUD Daniel	33390	PLASSAC	COM %	Mme	JACQUET -GALLO Sylvie	79000	NIORT	CH
Mme	BROTHIER Michèle	79000	NIORT	COM	M	JUILLARD Alain	79230	VOUILLE	OFF
M	CACAULT Lionel	79000	NIORT	OFF	Mme	JUILLET Françoise	17200	ROYAN	CH
M	CHAIGNE André	79360	BEAUVOIR SUR NIORT	OFF	M	LAMBERT Laurent	79000	NIORT	CH
M	CHAPPE Frédéric	79270	FRONTENAY R R	CH	Mme	LAURENT OLIVEIRA Isabelle	79000	NIORT	CH
Mme	CHARDAVOINE Laetitia	79370	AIGONNAY	CH	Mme	LECNAS REGIMBART Mariannick	79027	SANSAIS	COM
M	CHARTIER Christophe	79400	ST MAIXENT- l'ECOLE	OFF	M	LEVEQUE Michel	79000	NIORT	CH
Mme	CHARTIER Marie Thérèse	79100	THOUARS	OFF	M	LOBSTEIN Jean Louis	79160	LA CHAPELLE THIREUIL	COM
M	CHAUMET Michel	79230	AIFFRES	OFF	Mme	LONJOUT Claudette	79370	THORIGNE	CH
Mme	COIRAULT Ginette	79200	PARTHENAY	CH	M	LUSSAN Eric	79000	NIORT	CH
M	COQ Jean François	79000	NIORT	CH	Mme	MARCHANDIER Josette	79400	ST MAIXENT L ECOLE	CH
M	CORBINUS Albert	79130	SECONDIGNY	CH	M	MARECHAL Gilles	79350	CLESSE	CH
M	MARTINAT Bernard	79160	ST POMPAIN	OFF	M	VAL Alain	79260	LA CRECHE	OFF



Mme	MASSON Marguerite	79000	NIORT	CH	M	VASSEROT Charles	79000	NIORT	COM
Mme	MEME Nathalie	79310	MAZIERES EN GATINE	CH	Mme	VERRET PREVOT Bernadette	79210	MAUZE SUR LE MIGNON	OFF
Mme	MESLET Véronique	17000	LA ROCHELLE	CH	Mme	VINCENT Martine	17000	LA ROCHELLE	CH
Mme	MICHAUD Marylène	79000	NIORT	CH	Mme	VOYER Françoise	79000	NIORT	CH
M	MONNET Joël	79260	STE NEOMAYE	COM	M	WIERZBICKI Pascal	79210	USSEAU	CH
M	MORILLON Claude	79400	AZAY LE BRULE	OFF					
M	MOUSNIER Guy	79370	PRAILLES	CH					
M	MOZZI RAVEL Jacques	79220	SURIN	CH					
Mme	NAUDIN Pierrette	79230	PRAHECQ	CH					
M	PAIRAULT Alain	79260	ROMANS	OFF					
M	PANNETIER Michel	79340	VASLES	CH					
M	PAULUS Jean Marie	79290	ARGENTON L'EGLISE	COM					
Mme	PENIT TA MINH NGUYET	79600	AIRVAULT	CH					
Mme	PHELIPPEAU GOISMIER Monique	79370	PRAILLES	CH					
Mme	PINEAU Christiane	79000	NIORT	COM					
M	PINTAUD Georges	79000	NIORT	OFF					
Mme	PLANTECOTE Pierrette	79000	NIORT	CH					
M	PLANTECOTE Robert	79000	NIORT	OFF					
Mme	POHIN Claudine	79000	NIORT	CH					
M	POIGNAND Cyrille	79370	FRESSINES	CH					
M	POMMIER Frédéric	79016	ST POMPAIN	CH					
M	POUPARD Pierre	79190	MELLERAN	CH					
Mme	POUPLIN Noëlle	79140	LE PIN	CH					
Mme	PRESTAT BERTHELOT Françoise	79200	PARTHENAY	OFF					
Mme	PROUST Marylène	79260	LA CRECHE	OFF					
M	QUEVEAU Gérard	79140	LE PIN	OFF					
M	ROUSSEAU René	79000	NIORT	COM					
M	ROUSSEL Denis	79041	ECHIRE	OFF					
Mme	SAVARIT Stéphanie	79000	NIORT	CH					
M	SECHET Yolande	79300	ST PORCHAIRE	OFF					
M	SERVANT Michel	79000	NIORT	CH					
M	SIBILEAU Marcel	79160	COULONGES SUR L AUTIZE	OFF					
Mme	SOUCHET Jeanne Lucette	79140	CIRIERES	CH					
Mme	THIOLLET Jeannine	79000	NIORT	CH					

## CHANTER MALGRE LA PANDEMIE

Chanter c'est vivre car cela fait du bien au corps comme à l'esprit dit-on et en ces temps de crise sanitaire mondiale, cet adage prend tout son sens. Les français l'ont bien compris puisque l'on ne compte pas moins de 10.000 associations dans notre pays dont l'activité est centrée sur le chant choral, qu'il s'agisse de chorales d'enfants (\*), de femmes, d'hommes ou de chœurs mixtes. Les répertoires sont différents : dominant classique, baroque, sacré ou bien compositions inédites ou encore variété contemporaine, chants du monde polyphoniques et même chants révolutionnaires.

En Deux-Sèvres, le site « [net1901.org](http://net1901.org) » répertorie 485 associations. On y trouve aussi des ateliers thérapeutiques avec des soignants et des soignés. En ces temps de pandémie où la libre circulation est réduite, le lien social parvient à se maintenir localement dans un esprit de partage et de solidarité. Chaque association a son histoire mais le dénominateur commun reste l'envie de partager un projet de façon conviviale, d'avoir plaisir à se rencontrer, pour s'enrichir mutuellement et de se produire devant un public.

Au cours de ces derniers mois, les chorales ont dû réinventer leurs pratiques, conserver un lien entre les participants ou, lorsque cela a paru possible, appréhender de nouveaux outils de travail et de répétition. Ce dossier présente quatre chorales qui ont eu recours à des pratiques que vous avez peut-être vous-même, ou vos proches, expérimentées avant de pouvoir retrouver, nous l'espérons tous, un fonctionnement normal au plus vite.

### LA CHORALE CHANTE-PEZENNE

A Niort, l'Ensemble vocal et instrumental Chante-Pezenne ([www.chantepezenne.com](http://www.chantepezenne.com)), créé en 1982, explore un répertoire de chansons contemporaines. Il compte une cinquantaine de choristes répartis en cinq pupitres (sopranes, mezzo-sopranes, altis, tenors et basses) accompagnés par un orchestre de 6 à 12 musiciens, sous la direction de Ph. Martin, chef de chœur musicien professionnel et de M. Clochon, metteur en scène. Les choristes, en costumes de scène, dans des décors chaque fois différents, sont en mouvement, sans partition. Ainsi chacun travaille son souffle, sa concentration, sa mémoire et sa posture, dans un esprit d'équipe.

Depuis 1987, il aura produit 14 spectacles et présenté quelque 330 chansons (plus de 350 en 38 ans), à la façon des comédies musicales et animé quantité d'événements festifs publics et privés variés (et même un stage de chant avec mise en scène, en 2019). C'est ainsi qu'à l'ordinaire il participe aux forums des associations, à des rencontres inter-chorales ou à des concerts au profit de causes humanitaires proches ou lointaines, par exemple. Chante Pezenne s'est déjà produit en Ardèche, en Belgique, en Allemagne, en Suisse et même au Québec. L'ensemble a eu, par le passé, l'occasion d'accompagner Léo Ferré aux Francofolies, J. Higelin avec Chœurs de France ou encore le Chœur de chambre des Deux-Sèvres. La 14<sup>ème</sup> création « *Dures luttés - Même pas peur* », qui sera présentée en novembre 2021 revisitera, en 25 chansons harmonisées, la contestation sociale et les grands enjeux de société avec une touche de dérision, un brin de folie et toujours beaucoup d'humour.

(\*) : « *les rencontres chorales des collèges en Deux-Sèvres* » : Bulletin AMOPA 79 n°28 ; pages 4 à 7.



Malgré le confinement (et donc le report des regroupements pour le chant, l'accompagnement musical et la mise en scène et celui des quatre dates prévues fin 2020 pour le dernier spectacle) et la nécessité de respecter scrupuleusement les gestes barrières, le travail a pu se poursuivre grâce à un travail individuel sur partition, MP3 et enregistrements, puis par pupitres en utilisant un service de messagerie instantanée et de vidéoconférence multiplateforme. Après ce point d'arrêt imprévu et tragique, reprenons vie et accordons à nouveau nos voix, en chantant en chœur et en écoutant chanter, pour notre bien-être et notre plus grand plaisir personnel et collectif.

Denis ROUSSEL

### LA CHORALE CRECHE n'DO

L'annonce du confinement, fin octobre 2020, a été un choc pour notre chorale, d'autant que nous étions à quelques jours de donner notre concert d'automne et que nous nous étions préparés à le faire avec toutes les précautions nécessaires (achat de masques « fantaisie » pour l'occasion).



Au mois de juillet, août et septembre déjà, à tour de rôle, nos deux cheffes avaient encadré quelques répétitions en plein air.

Mais, la fraîcheur des soirs arrivant, il avait fallu trouver une autre solution. Nous avons donc fait quelques répétitions en salle en respectant toutes les nouvelles consignes sanitaires. Leur interruption allait-elle entraîner l'arrêt de la chorale ?

C'était sans compter sur la réactivité des membres du CA et sur celle de notre nouvelle cheffe.

C'est donc, grâce aux compétences de certains d'entre nous, que nous avons pu utiliser le logiciel « Zoom ». L'enthousiasme, l'inventivité et l'abnégation de notre nouvelle cheffe ont fait le reste.

Hana nous convoquait chaque semaine en nous indiquant les morceaux qu'elle avait prévu de nous faire travailler. Pour elle, c'était une longue séance, puisque nous répétions tous le même soir : Elle prenait en charge tous les pupitres, soit séparément, soit par pupitres, soit en « Tutti ».

Une fois la connexion établie, Hana nous laissait quelques minutes pour échanger, puis décidait elle-même de fermer nos micros afin que la répétition commence. Nous écoutions Hana et apprenions par imitation. Derrière notre écran, nous pouvions être plusieurs (avec masque), tandis qu'Hana, aidée par son ami ténor et s'accompagnant de son piano, nous donnait à entendre 3, voire 4 voix.



En effet, elle avait souvent recours à des enregistrements des 4 pupitres préparés par ses soins, ainsi qu'à des vidéos de chorales interprétant nos chants.

Nous avons fonctionné ainsi jusqu'en mai 2021. Dès la fin avril, et dans un souci d'amélioration de la qualité d'écoute, pour nous comme pour Hana, les plus avisés d'entre nous ont utilisé un logiciel plus performant, « Jamulus », qui permettait aux chanteurs de s'entendre les uns les autres, grâce au faible décalage entre les voix que permet cette solution technique.

Au mois de juin, les contraintes étant moins fortes, Hana a proposé à plusieurs petits groupes de la rejoindre chez elle dans un triple but :

- Pour les personnes derrière leur écran il s'agissait d'entendre le son d'un petit chœur
- Pour le petit chœur, de travailler en « présentiel »
- Pour elle-même d'entendre nos voix, qu'elle avait eu peu d'occasions d'entendre.

Ainsi, nous avons appris de nouveaux chants, destinés à être interprétés lors des deux prochains concerts prévus **les 16 et 17 octobre prochains**.

Ces concerts seront « **A quatre mains** », puisque nous retrouvons Catherine, notre ancienne cheffe de chœur, pour la première partie de ce spectacle en l'église de La Crèche.

Ce sont donc deux cheffes qui nous dirigeront avec deux répertoires différents, symbolisant ainsi la continuité de la chorale Crèche n'do.

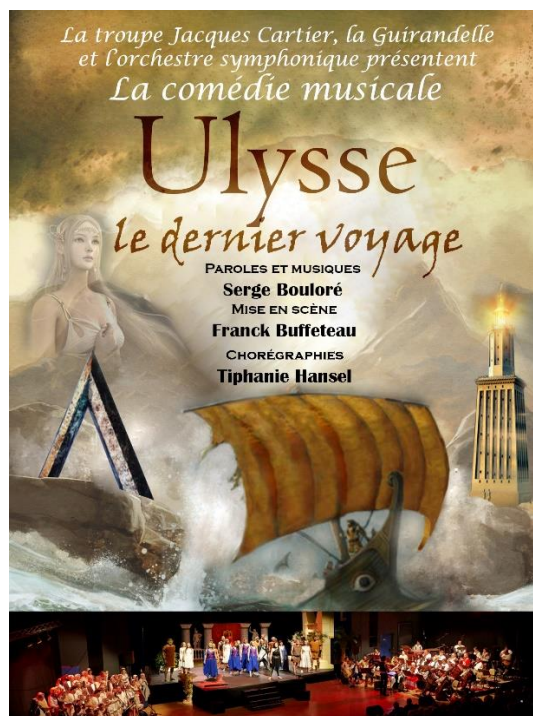
Martine NOBLE et le Conseil d'Administration de Crèche n'do

## LA CHORALE LA GUIRANDELLE

Le confinement, c'est l'enfermement. C'est aussi la perte des relations sociales et l'impossibilité de se réunir à plusieurs. Difficile à vivre pour les individus comme pour les associations, surtout celles qui vivent de multiples rencontres.

Mais le confinement c'est aussi l'imagination. Nombre de nos concitoyens n'en manquent pas. Et c'est le cas de Michel Chaumet, le président du Foyer d'Aiffres dont dépend la chorale de la Guirandelle, et par ailleurs membre du conseil d'administration de la section Amopa 79.

Dédiée à la musique de variétés et à la comédie musicale, la Guirandelle regroupe une soixantaine de choristes venant de toute la région niortaise.



Dès le mois d'avril 2020, période de répétitions nombreuses, notamment pour la création prochaine de la nouvelle comédie musicale de son chef de chœur Serge Bouloré baptisée *Ulysse*, il fallait trouver une solution qui permette à la chorale de continuer à fonctionner. La solution est venue d'une plate-forme de visio-conférence.

Grâce à elle, les choristes se retrouvent une fois par semaine par pupitre de voix : alti le premier soir, ténors et basses le soir suivant, sopranos le dernier soir, à chaque fois sous la houlette du chef de chœur qui, lui, est mobilisé trois soirs par semaine, tout comme le coordinateur numérique de l'opération. Micros coupés pour éviter la cacophonie due aux différences de vitesse de transmission du son, chaque choriste fredonne chez lui l'air chanté et accompagné par le chef de chœur.

Si cette technique ne vaut pas l'efficacité d'une répétition in vivo, elle a au moins l'avantage de stimuler les apprentissages : chaque choriste peut avoir l'impression de travailler avec son professeur particulier. Elle présente aussi l'intérêt de maintenir le lien entre les choristes, toujours heureux de se retrouver même de façon virtuelle.

D'avril 2020 à mai 2021, pendant plus d'une année, entrecoupée d'une petite phase de déconfinement en septembre-octobre 2020, la téléchorale a fonctionné 3 jours par semaine. Mais ce fut tout de même le grand soulagement lorsque les choristes ont pu se retrouver, en juin 2021, pour enfin chanter ensemble.

Michel CHAUMET

## LA CHORALE ANDRE LECULEUR

Chanter ensemble, c'est formidable tant sur le plan moral qu'humain. Mais la crise sanitaire de 2020-2021 a changé nos habitudes de choristes et nous avons su nous adapter pour éviter l'enfermement, le repli sur soi et l'isolement.



Photo 2019

Nous avons donc mis en place avec notre chef de chœur Hana Kozlova, de nouvelles solutions pour continuer à garder le contact entre nous. Tant que le confinement a été complet, celle-ci nous a envoyé par l'intermédiaire de nos boîtes mail des consignes pour des exercices vocaux et respiratoires à effectuer seuls, ainsi que, pour les différents pupitres, des enregistrements que nous pouvions répéter autant de fois que nous voulions chez nous.

Une deuxième étape a consisté à nous retrouver en visio tous les mardis de 18h à 20h (c'est-à-dire le même jour et à la même heure que pour nos répétitions habituelles), nous permettant de garder le lien de loin et de préparer des chants pour un futur concert. Notre chef de chœur nous jouait et chantait en direct les différentes voix pour que nous reprenions en temps réel les morceaux du répertoire. Chacun pouvait faire entendre sa voix en direct pour être corrigé par la chef.

Puis lors de la troisième étape nous avons décidé de nous retrouver par petits groupes de 2 ou 3 choristes les uns chez les autres pour ne pas être seuls devant notre ordinateur. A chaque répétition, notre chef invitait chez elle un maximum de 5 personnes, si possible de pupitres différents, qui chantaient donc en direct chez elle, ce qui donnait l'impression d'une « mini » chorale à laquelle les autres groupes pouvaient s'associer devant leur ordinateur. Ces personnes avaient évidemment des masques. Cette formule a bien renforcé les liens et a amélioré nos répétitions.

Les conditions sanitaires s'assouplissant avec le printemps suivant, nous avons pu nous retrouver avec grand plaisir dans le jardin de quelques-uns d'entre nous. Nous avons enfin recommencé à chanter ensemble avec un effectif plus conséquent, bien que sans piano pour nous guider.

Certes certains choristes ne nous ont pas suivis : les uns n'avaient pas le matériel informatique pour se connecter, les autres n'avaient pas envie de chanter en distanciel et ont préféré s'abstenir. Mais la grande majorité a accepté avec plaisir et a estimé que ces solutions alternatives étaient adaptées à la situation et permettaient au moins de garder le lien social. Ainsi nous avons augmenté notre répertoire malgré les difficultés. Nous avons évité l'isolement et surtout nous avons pu nous produire lors de la fête de la musique au Temple de Niort avec une centaine de spectateurs ce qui pour nous a été très gratifiant.

Marie-Hélène ROUDIER, Danielle DUC

## Baptiste BAUJALT (1828-1899), sculpteur oublié et pourtant très présent

Le 25 avril 1900, le Conseil général des Deux-Sèvres est appelé à se prononcer sur l'acquisition d'une oeuvre de Baptiste BAUJALT (extraits) :

" M. le Rapporteur... Enfin, une demande de Mme Baujault, veuve du sculpteur, priant le département de vouloir participer à l'acquisition d'une oeuvre de son mari. C'est un beau groupe en plâtre intitulé : " *Vercingétorix* "... L'acquisition de ce groupe nécessite une dépense totale de 1 000 fr, dont un tiers serait payé par la ville, un autre tiers par le département et le dernier tiers par l'Etat...

M. Baujault étant un enfant des Deux-Sèvres, et de plus un artiste de valeur, devait avoir une place pour l'une de ses oeuvres dans l'un de nos musées départementaux. De plus, cet artiste n'ayant pas laissé de fortune à sa veuve, cette acquisition aurait le double effet de conserver au département l'oeuvre d'un de ses enfants et de soulager une infortune...

M. Emile Garran <sup>1</sup> : ...M. Baujault, comme artiste, a honoré le département; il a édifié plusieurs monuments, entre autres le " *Ricard* " de la place du Donjon, le " *Denfert* " de Saint Maixent. Parmi d'autres morceaux remarquables, il a la statue " *Au Gui l'an neuf* ", qui est aux Tuileries et qui est une oeuvre de haut mérite. Une autre... va avoir sous peu les honneurs du Louvre : " *Le Premier Miroir* ". La fortune n'a pas souri à M. Baujault ; sa veuve est dans une situation des plus précaires. Sa dernière oeuvre, le " *Vercingétorix* ", mériterait d'être acquise par nos collections nationales. Mais l'administration des Beaux-Arts n'achète pas aux artistes défunts...(le département accorde une somme de 500 fr).

Cet extrait rend compte de plusieurs traits caractéristiques de la vie de Baptiste BAUJALT.

Enfant des Deux-Sèvres, il est né à Breloux le 19 avril 1828 de parents tailleurs, l'un de pierres, l'autre de vêtements. Bon élève, doué en dessin, un temps apprenti chaudronnier, il se voit accorder une bourse par le Conseil général, ce qui lui permet de s'inscrire aux Beaux-Arts à Niort, puis à Paris, à 22 ans, où il reçoit l'enseignement académique de François Jouffroy 1806- 1882. Ce soutien d'une institution, Baptiste Baujault le recevra à plusieurs reprises dans sa carrière, notamment d'élus du département ayant parfois accédé à des responsabilités nationales, tels Antonin Proust, de La Porte...

Néanmoins, il ne fera jamais fortune, et tirera parfois le diable par la queue, l'amenant à faire des courriers de sollicitations financières, par exemple pour qu'une oeuvre réalisée en plâtre ou en argile ayant été remarquée, voire récompensée d'une médaille, puisse être ensuite exécutée en marbre.

Baptiste Baujault ne ménagera pas sa peine tout au long de sa carrière, en produisant beaucoup d'oeuvres, et il est souvent très présent dans les divers salons de la deuxième moitié du 19ème siècle. Il se fera remarquer pour certaines d'entre elles.

" ***Jeune gaulois criant au gui l'an neuf*** " : " Celui qui, le premier, annonçait le gui nouveau, était considéré par les druides comme privilégié des dieux. Il conquerrait le droit d'entrer dans leur ordre " (catalogue de 1870). Plâtre de 2,45 m de haut, a été exposé dans le jardin des Tuileries, aujourd'hui marbre au musée d'Orsay et plâtre au musée Bernard d'Agesci.

" ***Le premier miroir*** " : "Très jeune fille, légèrement inclinée au-dessus d'une eau qui la reflète mais qu'on ne voit pas, et qui, entièrement nue, refait sa coiffure, le bras droit levé au-dessus de sa tête...l'oeuvre symbolise la simplicité primitive, la naissance de la coquetterie, mais aussi de l'humanité " (Marie Paule Dupuy dans L'Aguaine 1999). Oeuvre exposée lors de plusieurs salons à partir de 1873, récompensée par plusieurs médailles, conservée un temps au musée du Luxembourg, il reste ensuite dans les réserves. Baujault ne souhaitait pas son transfert au musée de Niort, alors en mauvais état (planchers peu solides), servant aussi à d'autres activités (tirage au sort des conscrits),

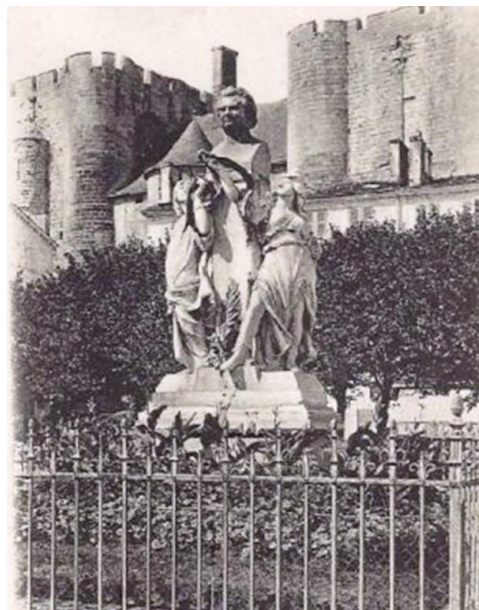
---

<sup>1</sup> (1) François Garran de Balzan 1838 Saint Maixent-1902 Paris, sépulture à Augé, conseiller général, député, sénateur

et parce que hors de Paris une oeuvre devenait anonyme. Elle est aujourd'hui au musée Bernard d'Agesci (marbre de 1,73 m de haut).



" **L'éducation de Vercingétorix** " : Dernière oeuvre présentée en salon, en 1896. Baujault a 68 ans et vit dans une certaine misère. Un enfant jeune, résolu, tenant un bâton effilé à l'extrémité, la main posée sur la poitrine d'un adulte vieillissant tenant une enseigne romaine surmontée de la louve et l'incitant à envoyer sur elle son petit javelot. " Ce groupe, écrit Baujault, a été conçu en haut style pour célébrer une de nos premières gloires nationales et peut, en quelque sorte, être considéré comme le germe de nos écoles militaires. L'intérêt que j'y apporte et mes soins dans une exécution très serrée du marbre en feront assurément une oeuvre de premier ordre, digne de couronner ma carrière, et en me tirant du dénuement dans lequel je me trouve." Baujault célèbre et une gloire nationale et la jeunesse. L'oeuvre s'inscrit aussi dans le contexte de 3ème république et de nationalisme revanchard contre l'Allemagne. Zola parlera lui de patriotisme bête... Acquis en 1900 par la ville de Niort grâce à des subventions de l'Etat et du département, l'oeuvre orne longtemps le pied de l'escalier d'honneur de l'Hôtel de ville de Niort avant de rejoindre les réserves du musée (plâtre H 160 cm L 170 cm au musée Bernard d'Agesci).



**Amable Ricard** (1828- 1876) Avocat, préfet des Deux-Sèvres en 1870, député, sénateur, ministre de l'Intérieur en 1876, protecteur de Baujault à qui la famille demande la réalisation d'un buste après son décès en 1876. Ce buste en bronze trônait place du Donjon avec deux figures féminines allégoriques de l'éloquence et du patriotisme. Il semble avoir été fondu en 1942.

**Le rêve** (parfois appelée Le réveil) : Une jeune femme semble s'étirer au sortir du sommeil. Cette oeuvre avait été attribuée au jardin public de Niort par Antonin Proust puis exposée à l'Hôtel de ville (marbre blanc H 223 au musée Bernard d'Agesci).

Mais ce sont les bustes de personnages, surtout du département des Deux-Sèvres, qui représentent la plus grande partie de sa production.

**Arthur Bouneault** (1839 Niort -1910 Niort) Dessinateur, architecte, archéologue, conservateur du musée lapidaire de Niort, il a légué en 1910 à la ville de Niort 2681 dessins sur Niort, les Deux-Sèvres et la région (terre cuite de 38 cm au musée Bernard d'Agesci)

**Denfert-Rochereau** (1823 Saint Maixent-1878 Versailles) Erigé grâce à une souscription, le monument de bronze est l'oeuvre de Baptiste Baujault et est inauguré le 16 mai 1880 au milieu de la place du champ de foire de Saint Maixent (" Le colonel se tient debout les deux bras croisés, dans l'attitude d'un homme qui attend l'ennemi de pied



ferme...Dans la main gauche, il tient une lettre avec le mot Treskow, du nom du général prussien qui assiégeait Belfort et à qui il a résisté; à ses pieds, le lion belfortain a la patte posée sur un obus " La Revue de l'ouest). Baujault se voit remettre la Légion d'honneur pour cette oeuvre par Sadi-Carnot, futur président de la république

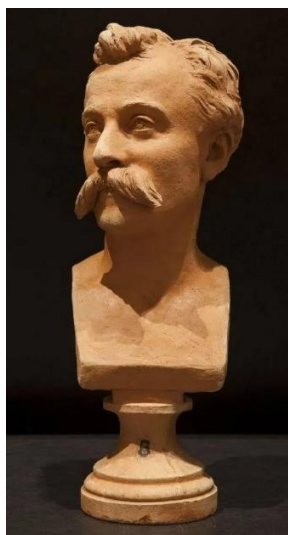
**François Airault** (1824-1881) Instituteur né à Breloux, il a fondé le cours complémentaire à Champcornu, l'orphéon et la bibliothèque populaire. Baujault l'a représenté avec une blouse et portant les palmes académiques (buste en bronze de 78 cm au musée Bernard d'Agesci)

**Antoine Baugier** (1809-1863) maire de Niort, député, fondateur de la société de statistique (plâtre de 61 cm au musée Bernard d'Agesci)

**Jacques Bujault** (1771- 1842) Avocat puis laboureur à la ferme de Chaloue à Sainte Blandine, conseiller général, député. Le buste en bronze de 0,80 m est inauguré à Sainte Blandine le 14 août 1881 (plâtre de 67 cm au musée Bernard d'Agesci)

**Antonin Proust** (1832-1905) Journaliste, ministre des Beaux-Arts, à l'origine de l'Ecole militaire de Saint Maixent (terre cuite de 56 cm au musée Bernard d'Agesci).

D'autres oeuvres de Baptiste BAUJULT existent à Niort (Vierge à l'enfant rue Saint Jean), au pont de Vaux, à Lusignan (Mélusine), Paris (Hôtel de ville), Nantes (La botanique), Périgueux...



**Arthur Bouneault** (1839 Niort -1910 Niort) Dessinateur, architecte, archéologue, conservateur du musée lapidaire de Niort, il a légué en 1910 à la ville de Niort 2681 dessins sur Niort, les Deux-Sèvres et la région (terre cuite de 38 cm au musée Bernard d'Agesci).

En 1902, grâce aux amis de Baptiste BAUJULT, un buste en bronze a été réalisé par Pierre Marie POISSON (1876 Niort-1953 Paris), figure majeure de la sculpture des Deux-Sèvres, et érigé à La Crèche, route de Ruffigny.

Sources : Marie Paule Dupuy Baptiste Baujault artiste statuaire L'Aguaine 1899, Daniel Courant Les années parisiennes de Baptiste Baujault Sociétés historiques des Deux-Sèvres 2009, musée Bernard d'Agesci (reproduction de ses oeuvres sur le site Alienor.org), Wikipedia, Gallica...

Guy BRANGIER 31 juillet 2021

## Léopold GOIRAND, un élu deux sévrien à l'origine d'une grande loi de progrès social

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la loi du 13 juillet 1907 reconnaît aux femmes mariées le droit de disposer de leur salaire. La réforme est d'ampleur puisqu'elle est change la vie quotidienne des couples mariés, en dehors des rares couples ayant eu recours à un contrat de mariage. Elle intervient alors que certaines règles du code civil de 1804 ne correspondent plus aux données sociales de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'activité des femmes change comme en témoignent plusieurs exemples de conquêtes sociales : la délivrance en 1861 du Baccalauréat à Julie-Victoire Daubié, première bachelière, l'ouverture des études de médecine aux femmes en 1868 et l'installation en 1875 de Madeleine Brès première femme médecin, la délivrance du Doctorat en droit à Jeanne Chavin en 1892 sur le sujet de l'étude historique des professions accessibles aux femmes, et son installation comme avocate en 1900, l'ouverture de l'Ecole des Beaux-Arts en 1900... (*site internet : la culture générale*).

La loi du 13 juillet 1907 est une grande loi et, même s'il n'est pas le seul à participer aux travaux législatifs, on s'accorde aujourd'hui pour reconnaître qu'elle est attachée au nom d'un député des Deux-Sèvres, député de Melle, Léopold Goirand (*B. Accoyer, Préface Le libre salaire de la femme mariée, étude publiée à l'occasion du centenaire de la loi de 1907, site internet Assemblée nationale*).



Léopold Goirand est un personnage politique important de notre département ; un espace porte justement son nom aujourd'hui à Melle. Après avoir été Lycéen à Niort où il fonde l'association des anciens élèves du Lycée et obtenu sa licence en droit à la Faculté de droit de Paris, il exerce la profession d'avoué. Conseiller général du canton de Melle où il crée le comice agricole, il est élu député des Deux Sèvres au titre de la gauche radicale aux élections législatives de 1887, réélu en 1889 et en 1893, il devient sénateur le 14 janvier 1906, puis Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris. Il est aussi le fondateur de la revue juridique « La Gazette du Palais » qui est encore aujourd'hui l'une des grandes revues de référence, particulièrement lue par les avocats

C'est le 9 juillet 1894 que Léopold Goirand dépose une proposition de loi « ayant pour objet d'assurer à la femme mariée la libre disposition des fruits de son travail ». Il répond en cela à un mouvement social qui se manifeste à partir des années 1880 à l'initiative notamment de Jeanne Schmahl (1845-1916) fondatrice du groupe réformiste « L'avant courrière » et de Jeanne Chauvin qui en 1893 demande aux parlementaires d'accorder à la femme mariée le droit d'être témoin dans les actes publics ou privés, et d'admettre la capacité des femmes mariées à disposer des produits de leur travail ou de leurs industries personnels » (*J.L. Debré, Les oubliés de la République, Jeanne Chauvin, Fayard 2008*). La proposition de loi est adoptée par les députés le 27 février 1896 mais du fait de la perte de son mandat de député aux élections de 1898, Léopold Goirand n'est pas en mesure de poursuivre le travail législatif. C'est après son élection en tant que Sénateur le 14 janvier 1906, à l'occasion d'un scrutin complémentaire pour pourvoir un siège devenu vacant par cause de décès, qu'il peut le reprendre et la loi est finalement promulguée le 13 juillet 1907, soit treize années après la proposition de loi.

Aujourd'hui cette loi apparaît incontestablement comme une étape essentielle dans la reconnaissance de l'égalité entre les époux, ce n'est pourtant pas sur ce terrain qu'elle est défendue lors des travaux législatifs dans lesquels le terme même d'égalité n'apparaît que très rarement. Le contexte ne s'y prêtait pas puisque le principe de l'autorité maritale était défendu autant par les conservateurs que par les républicains (*F. Rochefort, A propos de la libre-disposition du salaire de la femme mariée, les ambiguïtés d'une loi, Clio. Histoire, femmes et société 7/1998*) et à

plusieurs reprises il est rappelé dans les travaux préparatoires de la loi que la réforme ne doit pas porter atteinte au principe de la puissance maritale. Afin de mieux comprendre le contexte il convient de rappeler ici que ce n'est qu'avec la loi du 18 février 1938 complétée sur certains points par celle du 22 septembre 1942 qu'il a été mis fin à l'incapacité de la femme mariée non commerçante et ce n'est qu'en 1965 que le droit d'exercer librement une profession lui a été reconnu.

En 1894, la réforme est ainsi présentée comme une mesure de protection contre les comportements de certains maris susceptibles de dilapider égoïstement les produits du travail de leur épouse. Cette justification apparaît dans l'exposé des motifs qui accompagne la proposition de loi de 1894 : « si l'on imagine le mari débauché, paresseux, dissipateur, la femme honnête, laborieuse, économe, les conséquences apparaissent dans toute leur injustice », les mêmes arguments sont utilisés en plusieurs occasions au cours des travaux préparatoires.

Cette dimension protectionniste se retrouve dans les arguments développés par l'Association Avant courrière fondée par Jeanne Schmahl et dissoute après le vote de la loi. Elle est aussi présente dans des travaux universitaires (*P. Cauwès, De la protection des intérêts de la femme mariée, L. Larose, 1894*) et même dans des initiatives parlementaires précédentes telles que la proposition de loi déposée par Louis Jourdan, député républicain de la Lozère, ancien Maire de Mende le 24 juillet 1880 afin de « protéger la femme contre certains abus de la puissance maritale » et lui permettre, en cas d'inconduite de son mari, le droit de disposer de son salaire. Une autre disposition de cette proposition de 1880 envisage même le droit pour la femme d'obtenir le droit de saisir-arrêter et recevoir les salaires de son mari dans le cas où celui-ci quitterait le domicile conjugal. Les deux propositions de loi sont d'ailleurs associées à l'initiative de Léopold Goirand dans le rapport fait devant la commission le 14 novembre 1895.

L'adoption de la proposition de loi a lieu le 27 février 1896 sans discussion législative, le gouvernement ayant choisi une adoption dans le cadre d'une procédure d'urgence. Le Sénat est saisi dès le 2 mars 1896.

L'urgence est pourtant vite oubliée et le travail parlementaire n'avance pas. Cela conduit à une nouvelle proposition de loi déposée à la Chambre des députés par Georges Grosjean, député du Doubs le 27 février 1905 et une autre devant le Sénat, le 26 juin 1906, par Antonin Gourju, sénateur républicain du Rhône. C'est après l'élection de Léopold Goirand au Sénat que la proposition de loi connaît une nouvelle avancée tant sur le plan de la procédure législative que sur celui de son contenu.

En 1896, même si la question n'est pas ignorée, la proposition adoptée par l'Assemblée nationale ne porte que sur le droit pour l'épouse de percevoir son salaire et d'en disposer, elle ne règle pas la question de la gestion des biens acquis par l'épouse avec le produit de son travail et énonce ainsi que ces biens tombent en communauté, c'est à dire dans une masse de biens soumis au pouvoir d'administration du seul mari.

Cette insuffisance est relevée dans le rapport du Sénat du 20 mars 1907 présenté sous la signature de Pierre Ernest Guillier sénateur républicain de la Dordogne et précédé d'une consultation des professeurs de droit membres de la Société d'études législatives. Ainsi la loi promulguée le 13 juillet 1907 opère selon le modèle du droit allemand, une distinction entre les biens du couple gérés par le mari, biens communs ordinaires et ceux qui étaient gérés par la femme que l'on a appelés les biens communs réservés acquis avec les produits de son travail. Le rapport devant le Sénat fait largement allusion à la position de Raymond Saleilles, très grand juriste dont les travaux ont été déterminants à plusieurs occasions au moment du passage du XIX au XXème siècle.

La version finale de la loi est assez révélatrice du contexte de son adoption. Le principe du libre salaire de la femme mariée n'apparaît finalement que dans le titre de la loi et se trouve associé à l'obligation de contribuer aux charges du mariage. Les droits des épouses ne sont reconnus à l'article 1<sup>er</sup> que par une assimilation au régime de séparation de biens mais, après discussion, sans possibilité de clause contraire ; le principe ne s'applique pas aux gains résultant du travail commun des deux époux et une réserve est apportée à l'article 2 en cas d'abus de ses pouvoirs par la femme.

Ces observations illustrent la portée politique de l'initiative de Léopold Goirand qui doit être saluée comme étant à l'origine d'une avancée sociale d'une réelle portée. Aujourd'hui l'article 223 du code civil dispose dans une formule qui depuis la loi du 23 décembre 1985 ne distingue plus entre mari et femme : chaque époux peut librement exercer

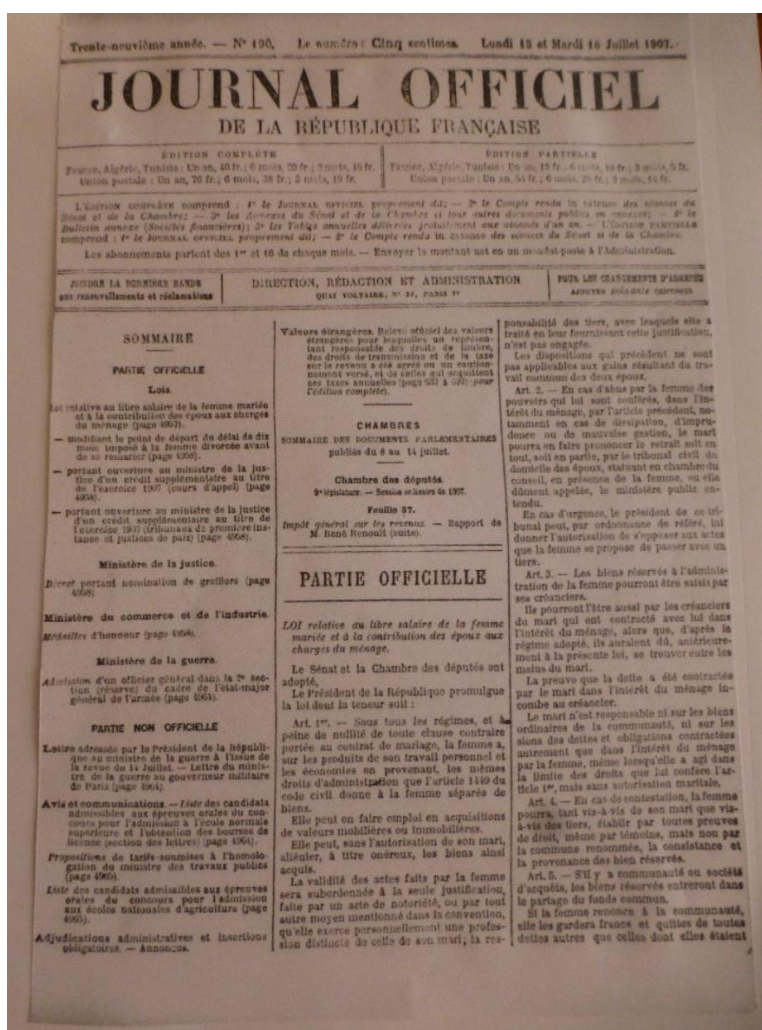
une profession, percevoir ses gains et salaires et en disposer après s'être acquitté des charges du mariage. Depuis la même loi de 1985 il n'est plus nécessaire de distinguer parmi les biens des époux entre les biens ordinaires et réservés, la distinction est devenue inutile puisque les époux ont aujourd'hui des droits identiques en termes de gestion de leurs biens communs.

En 2007 le président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, s'exprimait ainsi : Léopold Goirand compte parmi ces parlementaires infatigables qui n'hésitaient pas à proclamer leur « foi dans une république résolument progressiste que nous avons fondée ensemble » C'est grâce à eux que notre société a tant évolué en un siècle. C'est à leur exemple que nous préparons l'avenir.

Un autre ancien Président de l'Assemblée Nationale, Jean Louis Debré, a consacré plusieurs pages de son livre sur les « oubliés de la République » au Député et Sénateur des Deux Sèvres.

Léopold Goirand est décédé le 26 juin 1926, il repose au cimetière de Mazières en Gâtine.

Joël MONNET



1<sup>ère</sup> page du Journal Officiel du 15 janvier 1907

Pour une lecture complète de la loi : site Légifrance.

## Entretien avec Bernard de LITARDIÈRE

(Propos recueillis à Mazières en Gâtine, le 10 mai 2021, par Guy BRANGIER et Denis ROUSSEL)



**Bernard de Litardière** est un humaniste passionné, affable, créatif et engagé. Il nous reçoit dans sa maison de famille où, à bientôt 90 ans, ses ordinateurs fonctionnent sans discontinuer car il ne cesse de travailler sur de nouveaux projets culturels et scientifiques au profit des scolaires (\*1).

### Comment expliquer que vous soyez si attaché à Mazières en Gâtine ?

« Je suis né à La Tronche (près de Grenoble, avec vue sur le Mont Blanc) le 30 janvier 1932. Mon grand-père Charles était médecin, botaniste et naturaliste, maire de Mazières en Gâtine et conseiller général des Deux-Sèvres. Mon père, qui était professeur de botanique (\*2), était né à Mazières en Gâtine. Il avait été élève au lycée Fontanes, à Niort avant de poursuivre ses études à l'École de médecine de Poitiers. Ma mère travaillait également dans le domaine de la botanique. Mes parents se sont connus à Lille. Dès l'âge de 1 an je venais en vacances à Mazières en Gâtine dans la maison de la famille de ma grand-mère paternelle. Pour moi c'était le paradis.

### Votre père a semble-t-il beaucoup compté pour vous ?

C'est vrai ! Dès l'âge de sept ans j'accompagnais mon père le dimanche matin dans ses recherches sur les plantes (La « Réserve naturelle des Antonins » à Saint Marc la lande était un terrain familial). Il observait souvent ce que l'on appelle à tort les « mauvaises herbes ». La découverte de ces plantes sauvages, souvent considérées comme inutiles, avec lui, c'était féérique. Il me parlait déjà aussi des virus et des risques d'épidémie, voire de pandémie. Il nous fallait rentrer à la maison pour le déjeuner mais, passionnés par nos trouvailles, le temps nous manquait souvent. J'étais chargé de surveiller l'heure. Le plus souvent nous faisons de l'inclusion dans de la paraffine et nous regardions nos coupes au microscope.

Mon père me disait : « Tu aimes dessiner. Tiens, reproduis la à partir de ce de que tu observes ! ».



En 1943, avec un plan que m'avait donné un pharmacien féru de radiophonie ami de mon père, j'avais construit un récepteur de TSF qui me permettait d'écouter Radio Londres avec des écouteurs. Je me souviens des messages codés diffusés en direction des mouvements de résistance comme : « *Ce soir le corbeau chantera 3 fois* », par exemple. Les maquisards descendaient souvent à Grenoble. Nos ennemis, les soldats italiens, qui occupaient encore cette partie de la zone libre, étaient sympathiques. Nous avons été libérés par le sud, après le débarquement de Provence. J'utilisais une grande carte de France sur laquelle j'indiquais, au fur et à mesure, les villes libérées. Depuis, je suis resté passionné par notre histoire contemporaine.

### « Faire les Beaux-Arts », un choix de vie ?

J'aurais pu faire le même métier que mon père mais, au lycée, des professeurs nous emmenaient à l'école des Beaux-Arts. C'est ainsi que j'ai passé le concours d'entrée à l'Ecole des arts décoratifs, à Grenoble. J'avais choisi la section « *Création d'art* » (architecte d'intérieur). De cette époque j'ai conservé une sculpture d'un motif de la façade de l'église de Vézelay. En 1959 j'ai contribué à la création de la première « *Section d'esthétique industrielle* ». J'étais également intéressé par l'imprimerie (j'avais fait un stage de plusieurs mois) car j'aimais l'odeur de l'encre et du papier.

### En tant qu'appelé du contingent, vous avez été mobilisé en Algérie.

Sursitaire, j'ai fait mon service militaire à l'âge de 24 ans. J'ai fait une préparation militaire qui a été écourtée lorsqu'après une marche de nuit j'ai souffert d'une jaunisse.

A ma grande surprise un général m'avait alors convoqué à son bureau m'appelant « mon cher cousin » (ce qui était en fait le cas) il m'avait proposé de travailler dans un bureau de dessin. Ensuite, j'ai été affecté en Algérie, de février 1956 à octobre 1957 (\*3) en qualité de sous-officier. J'ai été rapatrié, comme soutien de famille lorsque mon père est tombé gravement malade. Il est décédé en octobre 1957 et a été enterré à Mazières en Gâtine. C'est alors que mon cousin le général m'a proposé un poste au bureau d'études du musée de l'armée, à Paris.

### Grenoble, Bordeaux, Poitiers : des choix professionnels ?

Démobilisé, j'ai passé un concours à Grenoble, en janvier 1958, où j'ai été classé premier. En remplacement d'un enseignant mis à pied j'ai donné des cours de perspective et de 3D. Il s'agissait de simuler des objets qui n'existaient pas. Pour fêter les 50 ans de l'Institut français de Florence, avec les enseignants et les étudiants, nous avons monté une exposition pour la mise en valeur de Grenoble. Je suis resté 4 années à Grenoble avant de rejoindre Bordeaux les cinq années suivantes. Le directeur Pierre Lardin, que j'avais connu à Grenoble, m'avait convaincu de le rejoindre à l'école des Beaux-Arts, à Bordeaux, en 1961, largement soutenue par son maire Jacques Chaban Delmas. Dans mes travaux, je suivais les thèmes des thèses et j'animais l'atelier de maquettes que j'avais initié. Il faut dire qu'enfant j'adorais faire des maquettes de voitures.



Mon grand-père avait une 6ch Renault type NN des années 20. Celle-ci se trouve toujours dans le garage de « *La Gagnerie* »

Puis ce fut Poitiers en 1965. Un professeur de peinture (ex-déporté) en stage à Bordeaux me sollicita pour le rejoindre. Nous déjeunions fréquemment ensemble. Il me fit découvrir l'univers technique de l'audiovisuel.

### **Vous considérez-vous comme un artiste ou comme un technicien de l'image et de la lumière ?**

En fait, ce sont les deux faces d'une même pièce ! A Poitiers, j'ai eu l'occasion de suivre des projets de monsieur Monory, qui voulait notamment créer un « *Musée des techniques* ». C'est lui qui fit installer le CNED sur le site du Futuroscope. Avec lui tout semblait possible. Avec l'école des Beaux-Arts j'avais créé une nouvelle section au musée Sainte Croix : « *L'atelier d'initiation à la lumière* » où nous utilisons le premier ordinateur « Goupil ». « *L'Ecole européenne de l'image* », hébergée dans l'école des Beaux-Arts de Poitiers, existe toujours.

C'est vers 1981 que je m'étais acheté le programme 3D correspondant. Laurent Fabius venait d'initier le « *Plan informatique pour tous* » (IPT) qui marqua le point de départ de l'utilisation des nouvelles technologies en milieu scolaire. Chaque vendredi soir, sur mon temps libre, j'allais travailler au club des télécoms.

### **Vous est-il arrivé de refuser de participer à un projet lié à la vulgarisation des sciences et des techniques ?**

Non ! c'est vrai que je n'ai jamais su dire non à un projet novateur de ce type, en lien avec le musée Sainte Croix de Poitiers, la Maison des sciences et techniques, le CEAT de Biard, annexe de l'ENSMA (en 1979, à titre exceptionnel, nous avons obtenu une station de travail « *Silicon graphics* » dédiée aux domaines de l'infographie et du calcul haute performance images 3D et vidéo), ainsi que le Futuroscope (image numérique avec le Téléport), dès 1979.

En 1971, j'ai été élu maire de Mazières en Gâtine sans m'être présenté à l'élection mais au bout de 5 mois j'ai pu démissionner, tout en restant conseiller municipal en charge des écoles, car mon travail de professeur était très prenant. En retraite en 1991 et davantage disponible, j'acceptais de remplir le rôle d'adjoint au maire de Mazières en Gâtine. A l'occasion de mon départ en retraite, mes étudiants à Poitiers m'avaient fait une surprise de taille. A minuit, sur la place d'armes (actuelle Charles de Gaulle), devant l'hôtel de ville, ils avaient projeté un montage vidéo me concernant, sur un écran de 30 mètres par 30 mètres. J'en étais admiratif et très ému.

### **Comment avez-vous occupé votre longue retraite ?**

Depuis trente ans je reste très occupé, passionné par tout ce que j'ai appris et en recherche constante de ce qui est beau et utile, tout en aimant jardiner, cuisiner et lire.



J'ai exercé la fonction de président des DDEN du canton de Mazières de 1964 à 2016 (\*4). Cette responsabilité dans le milieu de l'École m'a amené à initier et à accompagner des projets pédagogiques variés à partir de la robotique, de l'informatique, de la radiophonie, de la maquette 3D (la déviation et les ponts de la déviation du bourg par la Deux-sévrienne ou l'organisation architecturale du centre-bourg, par exemple). C'est ainsi qu'une salle du collège Roger Thabault a été inaugurée à mon nom. J'ai eu l'occasion de présenter un tracteur à hydrogène pour la commune et de contribuer à l'organisation de la finale nationale de golf de l'UNSS, par exemple. A la demande du président du Conseil général, monsieur Jean Marie Morisset, j'ai réalisé des films de présentation de toutes les communes du canton. A partir de 1992, en qualité de chargé des questions d'image vidéo et audio, j'ai réalisé sur VIMEO les génériques de présentation des villes et des régions qui accueillait les congrès de la fédération des DDEN (consultables sur le site [www.DDEN.fed.fr](http://www.DDEN.fed.fr) que j'avais créé en 1998), ainsi que des reportages sur des projets pédagogiques innovants autour de l'art, de la communication, de la science et de ses usages ([www.DDEN79.fr](http://www.DDEN79.fr) et [www.Amopa79.fr](http://www.Amopa79.fr)).

### **Vous avez sans doute le souci de préserver et de faire fructifier votre héritage familial ?**

Aujourd'hui j'aimerais pouvoir mettre en valeur toutes les collections accumulées de mon père, hormis l'herbier le plus important d'Europe (30.000 planches), qui se trouve au « *Conservatoire et jardin botanique* » de Genève. Ainsi, j'ai déjà confié 130 boîtes d'insectes à l'« *Association Deux-Sèvres nature et environnement* » afin d'étudier les variations locales de certaines espèces. J'aimerais aussi pouvoir diligenter une exposition relative à l'œuvre considérable et aux recherches menées par mon père, en cytologie, en phytogéographie, en floristique et en taxonomie (il a écrit plus de 150 articles dans différentes sociétés savantes). Il était un spécialiste de réputation mondiale pour les fétuques et les fougères de France notamment. Grâce à son abondante correspondance j'ai beaucoup voyagé et fait de belles rencontres. La seule activité artisanale et artistique que je n'aurai pas eu l'occasion de réaliser aura été de monter un *atelier vitrail* : il s'agissait, là aussi, de faire partager la magie des couleurs et de l'image transcendée par la lumière.

### **Quel message souhaitez-vous transmettre aux jeunes générations ?**

Je suggère aux jeunes générations d'aller sans cesse vers la création et l'innovation. C'est le meilleur carburant pour stimuler l'intelligence et donner le goût du vivre ensemble en faisant évoluer de façon positive nos rapports humains vers le beau et vers le bien.

Notes :

- 1) « *Bernard Verriet de Litardière, gros plan sur un ami de l'École* », in *Bulletin n° 22 (année scolaire 2010/2011)*, pages 36 et 37. à consulter aux Archives départementales des Deux-Sèvres ou à la BNF, à Paris.
- 2) « *René Verriet de Litardière, un botaniste français de renommée mondiale* », in *Bulletin n° 22 (année scolaire 2010/2011)*, pages 34 et 35, *idem*.
- 3) *Témoignage à écouter sur le site du Mémorial départemental de Mazières en Gâtine* ([www.memorial-deuxsevres.com](http://www.memorial-deuxsevres.com)).
- 4) « *Un DDEN animateur d'ateliers à caractère scientifique, artistique et technique* », in *Bulletin n°30 (année scolaire 2018/2019)*, pages 6 à 8. *Ibid* et site internet : « [amopa79.org](http://amopa79.org) ».



## LE PROTESTANTISME DANS LA REGION DE LA CRECHE (XVI°-XVIII° S.)

*L'étude qui suit est extraite d'une brochure rédigée par des élèves de 4e et de 3e du Collège de La Crèche, sous la direction de leurs professeurs, dans le cadre d'un P.A.E. (projet d'action éducative) consacré au protestantisme dans la région.*

*Elle a été réalisée dans le but de faire connaître d'abord aux élèves, puis à leurs familles, l'histoire du protestantisme du XVIe siècle à nos jours dans le Moyen Poitou, entre Niort et Saint-Maixent.*

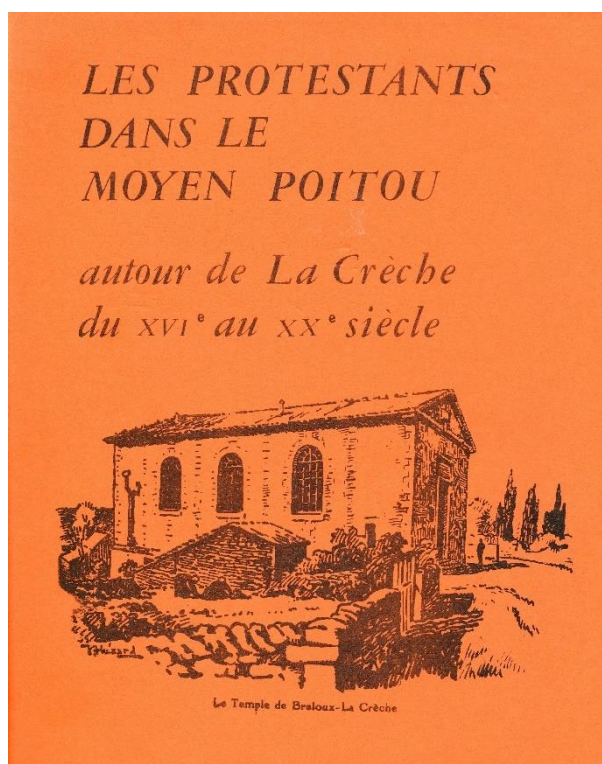
*La recherche de documents s'est effectuée au cours de l'année scolaire 1981-1982. Elle a commencé avec une enquête dans toutes les familles des élèves du collège qui a permis de recueillir de nombreux documents : bibles anciennes, méreaux, photos, textes, livres... qui ont été triés, répertoriés et utilisés dans cette brochure.*

*Pour compléter l'enquête, ont été interrogés des historiens ou des témoins passionnés du protestantisme local*

*Enfin, la recherche de documents a été parachevée par des recherches en archives, menées soit aux Archives Départementales, soit à la Mairie de La Crèche.*

*Au cours de la deuxième année scolaire, en 1982-1983, la rédaction de la brochure a mobilisé quatre groupes d'élèves pour les illustrations et trois autres groupes pour le texte, lui-même divisé en trois parties : l'implantation du protestantisme régional ; la répression par le pouvoir royal ; la tolérance. <sup>2</sup>*

Michel Chaumet



---

<sup>2</sup> La brochure complète est en ligne sur le site Résistance.s à l'adresse : <http://resistances.over-blog.org/2021/06/protestants-du-moyen-poitou.html>

## L'INSTALLATION DU PROTESTANTISME

Le protestantisme s'est développé dans le Poitou en raison du mécontentement populaire provoqué par les abus de l'Eglise. Ce mouvement est une réaction violente contre le laxisme des ecclésiastiques qui prennent goût à des plaisirs qui leur étaient, en principe, interdits (vin, jeux, femmes de petite vertu). Ainsi, à Saint-Maixent :

« Le 13 (avril 1541) y eut scandale en cette ville, d'un cordelier du couvent, nommé frère René Caillaut, lequel fut trouvé couché de nuit chez une ferme mal renommée, prins et amené par deux jeunes gens, en une taverne, en laquelle ils le tindrent en grande dérision à ung chascun, mirent son habit pour enseigne à la fenestre de la maison de ladicte taverne, en laquelle le peuple allait veoir ledit frère, en grand scandale ». <sup>3</sup>

Ces mœurs dissolues dénotent un grand manque de piété et choquent de nombreuses personnes. Elles ont pour conséquence de les éloigner du catholicisme. Une autre cause de l'introduction du protestantisme est la recherche d'un retour aux sources originelles de la religion, et donc d'une plus grande pureté.

C'est dans les milieux intellectuels, parmi les professeurs et étudiants de l'Université de Poitiers, chez les ecclésiastiques, que la Réforme trouve ses premières sympathies. En 1543, Jean de Saint-Gelais, abbé de Saint-Maixent, prêche la religion réformée devant la reine de Navarre, Marguerite : « Les réformateurs ont voulu ramener l'Eglise à ce qu'elle était à l'époque des premiers apôtres ; A ce moment, il n'y avait pas de séparation très nette entre protestants et catholiques et c'était généralement les moines qui ont prêché la Réforme ; par exemple, l'abbé de Saint-Maixent, qui était un Saint-Gelais et était évêque, par-dessus le marché, a prêché la Réforme. Dans beaucoup d'endroits, ce sont les moines qui ont prêché la Réforme dans les églises, sous les halles, dans différentes localités. C'est la première forme de la prédication de la Réforme »<sup>4</sup>.

Par conviction ou bien par révolte contre le pouvoir absolu du roi, les nobles adhèrent à la Réforme et protègent les prédicateurs qui prêchent sur leurs terres. Un très bon exemple apparaît avec les Chevalleau, seigneurs de Boisragon, qui jouèrent un rôle de premier plan dès la fin de la première moitié du XVIe siècle.

Par réaction contre la Réforme, les catholiques et les autorités formèrent un véritable barrage pour stopper l'expansion du protestantisme. Le moyen le plus employé pour convertir les hérétiques fut la force :

« Le dimanche, en effet, dès cinq à six heures du matin, un nombreux auditoire attendait le prédicateur au lieu indiqué. Il s'y était rendu beaucoup de monde de la campagne et, dans le nombre, se trouvaient quelques gentilshommes. Le maire voulut mettre opposition à l'assemblée et fit arrêter un compagnon du prédicateur. Mais, sur les sept heures, pendant que les catholiques étaient à faire leur dévotion dans les églises, Pinet, accompagné des sieurs de Fonfrède, de Luc et de quelques autres seigneurs, se rendit à la halle pour y prêcher. Le corps de ville qui en fut aussitôt averti s'assembla de nouveau chez le lieutenant général ; et, sur la proposition du procureur du roi, il fut fait défense « *audit Pinet de faire la dicte prédication par luy entreprise, et à tous manans et habitons de la ville d'y assister* ». Cette ordonnance, publiée à son de trompe, n'empêcha pas Pinet de faire sa prédication en présence de trois mille personnes. Cependant, le maire et les échevins tinrent de nouveau conseil dans l'après-midi et réitérèrent les ordres donnés le matin. Une information fut commencée, et dès le soir même, on lança un décret de prise de corps contre Pinet. Il sortit alors de la ville et s'en alla à Availles. Le dimanche suivant, il vint, escorté de quelques hommes armés, prêcher à Azay-le-Brûlé où plusieurs habitants de Saint-Maixent vinrent l'entendre. »<sup>5</sup>

Les catholiques voyant leurs églises désertées, obtinrent l'appui des autorités et de la troupe pour ramener les infidèles et les sortir de l'hérésie de Luther et de Calvin. Mais, de leur côté, les huguenots s'organisaient pour la lutte et constituaient une armée dont les chefs étaient recrutés parmi les seigneurs de la région.

L'affrontement devenait inévitable.

## LES GUERRES DE RELIGION

En 1562, le massacre de Vassy déclencha les hostilités entre catholiques et protestants. Dans certaines régions, et en particulier dans le Poitou, ces armées avaient des effectifs importants. A Breloux et dans les environs, le début des guerres de religion fut marqué par des pillages d'églises effectués par des protestants qui répondaient souvent

---

<sup>3</sup> Journal de Michel Le Riche, avocat du roi (publié à Saint-Maixent en 1846)

<sup>4</sup> Pierre Dez, entretien, mai 1982

<sup>5</sup> Pierre Dez – Histoire des protestants et des églises réformées du Poitou, p. 56

à des agressions catholiques. Ce fut le cas à Saint-Carlais<sup>6</sup>, à Breloux ou encore à Saint-Maixent, et ceci au cours de la même année 1568 :

*« L'incendie de ceste Eglise de (Saint-Martin) ne fut qu'un petit coup d'essai des ruines et incendies des Eglises que les hérétiques se disposaient de faire dans cette ville, de laquelle Puyviault, un de leurs plus fameux Capitaines, dans le Poitou, accompagné de soldats, tant de cavalerie qu'infanterie, s'en saisit et la prit, pour M. Le Prince de Condé, par l'intelligence des habitants hérétiques, qui se voyant, par ce moyen, maîtres de la ville, pillèrent et ruinèrent les Eglises. Ils commencèrent par celle de l'Abbaye, laquelle estant la plus grande et mieux bastie, ils eurent assez de la peine d'en venir à bout, à ce qu'ils advisèrent d'en attaquer les pilliers, avec de grands bois, et ensuite ils les sappoient, et mettant le feu aux attaques, les pilliers venaient à tomber et entraînaient avec eux les voultres qu'ils portaient, lesquelles, par ce moyen, furent tout à fait ruinées. »<sup>7</sup>*

C'est en 1569 que le conflit entre catholiques et protestants atteint son apogée. Les attaques réciproques furent incessantes, en particulier dans le secteur de Cherveux, dont le seigneur, Louis de Saint-Geais, était un chef protestant très redouté. Sa forteresse fut à maintes reprises attaquée par les catholiques. Mais les protestants ne se résignèrent pas pour autant :

*« Le dimanche 15 du dit mois mai 1569, le capitaine Signac et plusieurs de mes compagnons [catholiques] eurent une rude et chaude alarme, au château d'Augé à la Diane, qui dura 4 heures, par ceux de la garnison de Niort et Cherveux, et sans la diligence et vaillantise dudit Signac ils étaient pris. Enfin, ils furent secourus par le comte du Lude et d'Aunoux qui lors étaient à Saint-Maixent. Les ennemis étaient 400 hommes de pied et 200 chevaux, qui, ayant percé les écuries d'Augé, emmenèrent environ 50 ou 60 chevaux ».<sup>8</sup>*

La guerre reprit de plus belle après le massacre de la Saint-Barthélemy (1572). Celui-ci réveilla la fureur des protestants qui, en Poitou, s'emparèrent de nombreuses villes, dont Saint-Maixent :

*« Le jeudi 22, fête de la Madeleine, les Huguenots et ceux de leur parti, entrèrent par escalade en cette ville, entre 2 et 5 heures du matin, et tuèrent, de ceux de dedans, entre autres le Gouverneur ... Ils prirent plusieurs prisonniers, et tous les chevaux, juments, mules et mulets qu'ils trouvèrent en cette ville, et autres effets. »<sup>9</sup>*

Finalement, après de nombreux épisodes guerriers, l'édit de Nantes (1598) mit fin aux massacres et remit de l'ordre dans le pays. La paix religieuse était rétablie

## **APRES L'EDIT DE NANTES**

Le camp protestant sortait renforcé des guerres de religion et cette force fut consacrée par le droit d'entretenir des armées et des places fortes dont Saint-Maixent, Niort et Melle, ainsi que, un peu plus loin, le port de La Rochelle. De même, les protestants reçurent le droit d'élever des temples, notamment chez les seigneurs de Boisragon et de Bouguin. Un temple est également autorisé et construit à Cherveux.

A partir de ce moment, les églises protestantes s'organisent et fonctionnent à peu près normalement. Celles de notre région se regroupent dans le synode du Moyen-Poitou qui s'étendait de Niort à Lusignan. Du point de vue individuel, les protestants purent se marier, vivre et mourir devant la loi, à égalité de traitement avec les catholiques.

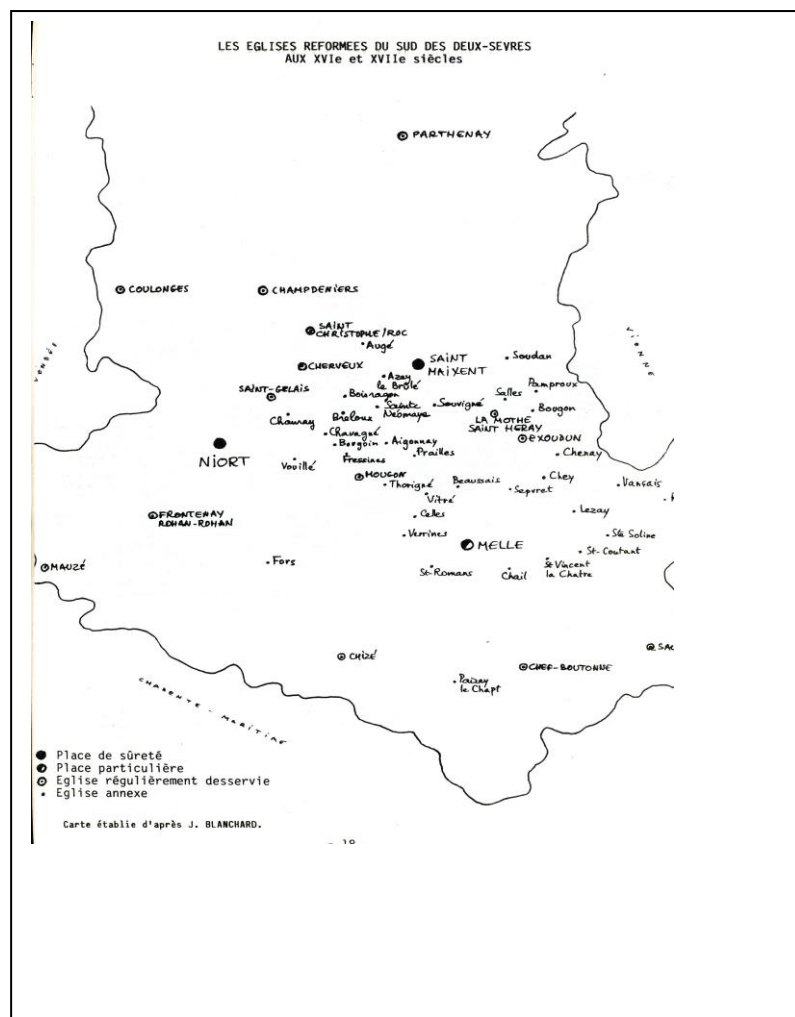
---

<sup>6</sup> C'est à St-Carlais que se trouvait l'ancienne église de Boisragon.

<sup>7</sup> Journal de Michel Le Riche

<sup>8</sup> Journal de Denis Généroux

<sup>9</sup> Journal de Michel Le Riche, 1574



L'Edit de Nantes fut assez bien observé jusque vers 1610, année de la mort de Henri IV. Par contre, après sa disparition, sous Louis XIII et Louis XIV, les libertés des protestants furent progressivement restreintes et l'autorité royale essaya de revenir sur les avantages qui leur avaient été accordés en 1598.

Le pouvoir royal s'attaqua à l'une des plus puissantes places fortifiées détenues par les protestants : La Rochelle. Mené sur l'ordre de Richelieu, le siège de la ville dura près d'un an et aboutit à la capitulation d'une ville épuisée par une résistance acharnée :

« La famine se renforçait horrible et épouvantable, ne se trouvant plus du tout rien... Les chevaux, ânes, mulets, chiens, chats, jusques aux rats et souris étaient mangés. Il ne restait plus ni herbes ni limaçons par les champs, le recours était aux cuirs et peaux de bœufs et de moutons, cannelle, casse, régalice, colle de Flandre fricassée, pain de paille fait avec un peu de sucre, iris, gelées de peaux de bœufs, moutons et cornes de bœufs mises en poudre... parchemin, bois pilé, plâtre, terre, fiente (ce que j'ai vu de mes yeux), charognes et os que les chiens avaient autrefois rangés... Il ne passait jour qu'il ne mourut deus ou trois cents personnes et plus, en telle sorte que non seulement les cimetières, mais même les maisons, rues et extrémités de la ville se virent en peu de temps remplies de corps morts. »<sup>10</sup>

Dès ce moment-là, les tracasseries et les persécutions redoublèrent pour aboutir à la révocation de l'Edit de Nantes.

## PREMIERES DRAGONNADES

Au début de son règne, Louis XIV ne manifesta guère la volonté de s'attaquer aux protestants qui, pendant les troubles de la Fronde (1648-1652), étaient restés plus loyaux que les princes et les parlementaires catholiques.

<sup>10</sup> Pierre Mervault - Journal des choses plus mémorables qui se sont passées au dernier siècle de La Rochelle, 1648

Mais progressivement se développèrent des formes de persécution contre les protestants. Ainsi, en août 1682, une déclaration du Roi interdisait : " *à ceux de la religion prétendue réformée de s'assembler si ce n'est dans leurs temples et en présence des ministres*".

Dans la même période, tout ce qui n'est pas permis explicitement par l'Edit de Nantes est considéré comme interdit. Par exemple, celui-ci reconnaît aux protestants le droit de se faire enterrer selon leur culte mais comme il n'est pas précisé "en plein jour", le parti catholique obtient que les enterrements se fassent obligatoirement la nuit. De même si certains nobles ou seigneurs avaient le droit d'exercer leur culte, l'Edit de Nantes n'ayant pas précisé le lieu d'exercice, les catholiques en vinrent à contester les locaux utilisés par les protestants pour s'adonner à leur foi.

A mesure que le pouvoir de Louis XIV se renforce et que les pressions des milieux catholiques se développent, les tracasseries deviennent persécutions. Toute charge officielle est interdite aux protestants ainsi que certaines professions (avocat, médecin, imprimeur, libraire...). Les mariages mixtes entre catholiques et protestants sont interdits et les enfants qui en naîtraient seraient considérés comme illégitimes.

Malgré l'envoi de nombreux missionnaires (moines, prêtres) chargés d'obtenir des conversions, celles-ci furent très peu nombreuses et les protestants dans leur très grande majorité restèrent fidèles à leur foi. Sous l'influence de certaines sociétés secrètes catholiques, on en vint à chercher des moyens plus radicaux.

Quels moyens a-t-il fallu employer pour obtenir des conversions de protestants à la foi catholique ? Pour l'intendant du Poitou Marillac, l'intervention des soldats, les dragons, a semblé un moyen particulièrement approprié. Ce projet était d'autant plus réalisable que Louvois, le ministre de la guerre, était hostile aux protestants.

Au XVIIe siècle, les casernes n'existaient pas et la population était obligée d'héberger les soldats du Roi. On eut donc l'idée de loger ces soldats chez les seuls protestants. C'est le Poitou, qui eut le triste privilège d'inaugurer les dragonnades en 1681.

L'arrivée des dragons dans un village provoquait l'affolement général de la population. Avant d'avoir subi la moindre brimade, nombre de protestants abjuraient sous l'effet de la peur. Ils suivaient alors les dragons jusqu'à l'église où le prêtre leur faisait, s'ils savaient écrire, signer leur acte d'abjuration ; sinon le prêtre se contentait d'inscrire les noms y compris ceux des enfants. Car c'est toute la famille que l'on convertissait.

" *Le rôle des Nouveaux Convertis à la foi catholique, apostolique et romaine dans le diocèse de Poitiers depuis le mois de février 1681*" montre l'importance du nombre des conversions obtenues - quatre pages du "Rolle" pour la seule paroisse de Breloux ! - dans cette région à très large majorité protestante.

Malgré la peur, l'affolement, tous n'abjuraient pas à l'arrivée des dragons. C'est alors que ceux-ci en venaient aux brutalités et aux destructions. Jean Migault, instituteur protestant à Mougou, relate dans son journal le passage des dragons dans son village : " *Nous eûmes assez de paix à Mougou pendant quatre à cinq mois, au bout desquels arriva le régiment de cavalerie, qui a ruiné une grande partie des familles de ceux de notre religion de cette province de Poitou, et fut logé en divers bourgs, villes et paroisses autour et près Mougou. On voyait que les cavaliers n'estoient logés chez ceux de notre religion et qu'ils n'en partoient qu'après avoir entièrement ruiné leurs hôtes. Ils ne logeoient du tout point chez les papistes. L'on voyoit tous les jours en grande troupe ceux qui avoient jusques alors fait profession de notre religion, aller à la messe, pour être deschargés des cavaliers qu'on leur donnait, et ce qui était le plus étonnant, c'est que la plupart changeoient de religion le jour de leur arrivée en leur maison, sans avoir souffert la moindre chose*". <sup>11</sup>

Un habitant de Vaumoreau, hameau de la paroisse de Vouillé, a décrit, de façon saisissante les brutalités commises par les dragons : « *Après que les dictz quatre cavallier et leur deux vallet furent arivez chez nous et en la maison de nostre demeure, il mirent du bois aux feu et firent esprandre en le bois, il preindrent Elisabeth Papot, l'une de nos fille, et l'ayant prins, la jetterent en beau feu, disant : " Tu breusleras, bougueuraisse de Calviniste". La pauvre fille estant en la rezollusion de endurer la mort plustost que de faire ce qu'il luy disoit : "Mort, teste, ventre, sacre, tu*

---

<sup>11</sup> N. Weiss et H. Clouzot – Journal de Jean Migault, Paris, 1910 (réédité en 1995)

*viendras a la messe, carogne," et comme il virent qu'elle ne se mettait point en devoir de se oster du feu, l'ung d'eux la prindrent par ung bras, disant : "Mordieu, tu te laisrois bien brusler, carogne ; oste toy de la". Après, il maltraitèrent ma pauvre bonne femme sy cruellement, estant aagées de 65 ans, l'ayant trainez, luy déchirant des ardes sur elles, par la maison et coursoire<sup>12</sup> de nostre demeure, luy firent ouvrir ung grand cofre, les voullant renfermer dedans ledict cofre elle et sa bru, laquelle leurs baillirent des coups en les costez des bout de leur mousqueton leurs disant : "Mort, teste, ventre, vous vien\* drez a la messe, bougeresse de calviniste", elle disant que non et qu'elle esmeroit plus souffrir la mort ; de quoy la pauvre femme estant tombée esvanouies ayant perdu le jeugement, et sa bru, voyant sa pauvre bonne femme de belle mere en tel estat, s'escria a haute voix : "Ma mere est morte. »<sup>13</sup>*

Breloux fut visité à deux reprises par les dragons du Roi en avril 1681 et en août 1684. Sous les brutalités des missionnaires bottés, plus de huit cents protestants se convertirent du bout des lèvres au catholicisme. Au cours de ces premières dragonnades, de nombreux bourgeois et nobles abjurèrent immédiatement leur religion, soucieux de sauvegarder leurs biens. Par contre, l'attitude du seigneur de Boisragon contraste avec celle des autres possédants. La déposition du curé de Fressines, Claude Tessereau, témoignage produit par le procureur du Roi, mentionne les faits suivants qui se sont déroulés en 1681 : « *Etant au temple de la dite religion au bourg de Mougou, il aurait vu que ladite dame de Marconnay, femme dudit sieur de Boisragon, se serait levée du lieu où elle était et aurait prêché hautement le peuple qui était au dit temple et dit qu'il fallait qu'ils persistassent dans les croyances qu'ils avaient à ladite religion et que les vexations et peines qu'on leur faisait ne dureraient pas longtemps. »*

Le seigneur de Boisragon aurait de même sollicité et encouragé les habitants du village de La Chaignée<sup>14</sup> dont il était le seigneur, à toujours demeurer fidèles à la R.P.R. (Religion Prétendue Réformée). Le même témoignage ajoute que : « *Depuis que les dits cavaliers (les dragons) sont audit lieu de la Chaignée, le dit sieur de Boisragon et ses enfants y sont toujours restés, bien que ce soit contre les ordonnances et qu'ils font leur demeure actuelle au dit Boisragon. »*

## **LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES**

Bientôt pourtant, plus aucun protestant, plus aucun pasteur n'osèrent intervenir au grand jour pour se défendre. Car Louis XIV persuadé par ses conseillers qu'à la suite des dragonnades la religion protestante avait disparu, jugea que l'Edit de Nantes, " perpétuel et irrévocable ", n'avait plus de raison d'être. Il décida donc de le révoquer en octobre 1685.

Dès lors, la religion protestante n'avait plus d'existence légale et son culte se trouvait totalement interdit. Les temples non encore détruits par les interprétations restrictives de l'Edit de Nantes devaient donc disparaître. On fermait les écoles. Les biens des consistoires y compris les cimetières, étaient confisqués et donnés aux hôpitaux gérés par les catholiques. Enfin, les protestants qui, malgré la première série de dragonnades étaient restés fidèles à leur foi, devaient abjurer. Et il leur était strictement interdit d'émigrer. Seuls, les pasteurs étaient dispensés d'abjurer s'ils quittaient le royaume, sans leur famille, sous quinze jours. Et, pour s'assurer de leur départ, on les escorta militairement jusqu'à la frontière.

En dépit de la Révocation de l'Edit de Nantes, les protestants n'abjurèrent pas tous ! Au contraire, dans l'ensemble de la France, 500 000 d'entre eux choisirent le chemin de l'exil malgré l'interdiction et les risques encourus. Et sur les 100 :000 protestants du Poitou, 40.000 n'avaient pas cédé aux dragonnades et 10.000 décidèrent de partir. Ainsi, 45 habitants de Breloux et Saint-Carlais préférèrent quitter clandestinement le royaume plutôt que de ne plus pouvoir pratiquer librement leur religion.

## **LES DRAGONNADES, A NOUVEAU**

Les premières dragonnades ayant permis d'obtenir un grand nombre de conversions, les conseillers du Roi, (parmi lesquels Madame de Maintenon), et le Roi en personne jugèrent bon d'avoir encore recours au même procédé. Le Poitou vit donc revenir les dragons : ils arrivaient chez les huguenots, l'épée à la main, et pouvant cette fois s'écrier

---

<sup>12</sup> Coursoire : espace libre entre les bâtiments

<sup>13</sup> « Déclaration faite par Abraham Papot des dommages que lui ont causés le logement des gens de guerre et la charge croissante des gens de guerre », citée par H. Clouzot

<sup>14</sup> Aujourd'hui La Chesnaye

à bon droit : « *Suivez-moi à l'église, vous serez désormais catholiques, le Roi le veut* »

A nouveau les protestants furent poussés à l'église pour y signer leur abjuration ou simplement voir leurs noms inscrits au registre du curé. Et ces nouveaux convertis furent contraints par les dragons d'assister à la messe le dimanche. A nouveau les protestants furent maltraités et leurs biens pillés par les dragons qui, non contents de s'installer chez eux et d'y être nourris, s'en prenaient parfois aux habitations des plus « opiniâtres » pour mieux les ruiner.

Beaucoup abjurèrent donc sous la contrainte tout en conservant leur fidélité à la religion réformée. Le fils aîné du Seigneur de Boisragon se résigna à abjurer pour sauvegarder l'important patrimoine familial. Les autres membres de la famille de Boisragon, qui comptait alors quatorze enfants, refusèrent absolument d'abjurer leur foi. Ils préférèrent supporter la prison, l'exil et éventuellement la mort. Suzanne de Boisragon, arrêtée en avril 1686 au moment où elle s'embarquait à La Rochelle, fut jetée dans un cachot de l'île de Ré, puis internée : on essaya vainement pendant un an de la faire abjurer. Elle fut alors rendue à sa mère et, finalement, réussit à gagner la Hollande en 1689.

## LE DESERT

La Révocation de l'Edit de Nantes et les dernières dragonnades qui l'accompagnèrent ne suffirent pas à satisfaire l'impatience du Roi et des catholiques. Pourtant, sous la contrainte, nombre de protestants avaient abjuré. Et d'autre part, après la période d'application stricte de l'Edit de Révocation, le pouvoir royal avait dû vers 1688 se résigner à laisser s'expatrier ou à expulser lui-même les Huguenots les plus rebelles.

Mais la France n'était pas débarrassée du problème protestant. A Breloux par exemple, sur les 800 nouveaux catholiques, une centaine seulement accomplissaient en 1698 leurs devoirs religieux et acceptaient de recevoir les sacrements.

Des protestants se sont alors dressés pour suppléer les pasteurs expulsés en 1685 et continuer à faire vivre la religion huguenote lors d'assemblées dites « au désert ». Des lieux comme Puyblin, Mautré, Chamiers, La Brousse... furent souvent choisis pour célébrer clandestinement le culte et y rassembler des centaines de fidèles.



Chaire portative utilisée lors des assemblées au désert

Comment ces assemblées étaient-elles organisées ? Il existait un véritable réseau clandestin où chacun avait une fonction bien précise à remplir. Certains étaient chargés d'informer secrètement les fidèles du lieu et de la date de la prochaine assemblée. D'autres devaient les conduire au lieu prévu. Cette organisation était difficile à mettre sur pied, étant donné la surveillance étroite dont les protestants faisaient l'objet. Quand ils croyaient avoir été découverts, ils modifiaient au dernier moment la date et le lieu de la réunion. Le fait que beaucoup de ces assemblées se soient tenues la nuit ne facilitait pas la tâche des guides.

Dans la période qui va de 1685 jusque vers 1740, les assemblées étaient présidées par des prédicants (appelés aussi proposants). Les pasteurs ayant été bannis, certains fidèles, plus motivés et plus instruits que les autres, ont pris l'initiative de réunir leurs coreligionnaires. Dans le Poitou, ce furent le plus souvent des cultivateurs.

L'assemblée priait et chantait des psaumes sous la conduite du proposant. Puis, celui-ci choisissait un passage de la Bible qu'il lisait et commentait. Parfois, il prononçait un sermon. Il s'inspirait souvent de lettres pastorales et de prédications imprimées en Hollande ou en Angleterre qui arrivaient en Poitou à pleins ballots, secrètement, sur le dos des colporteurs.

Parmi les prédicants connus, on peut citer Marie Robin, dite " La Robine ", qui pendant quatre années a émerveillé les fidèles de Breloux, Saint-Christophe, la Forêt de l'Hermitain... Condamnée à mort, elle fut obligée de fuir d'abord dans l'île de Jersey, puis en Angleterre où elle mourut. Marie Robin ne fut pas la seule femme à prêcher. Vingt-cinq ou trente autres prédicantes en firent autant à la même époque.

Pendant toutes ces années, aucun sacrement, sauf parfois le baptême, ne fut administré au Désert ; car les prédicants n'étaient pas habilités à les donner. Le pouvoir royal en profita pour exiger que les baptêmes, mariages et enterrements se fassent devant le curé. Les protestants se résignaient souvent à laisser le curé baptiser leurs enfants. Mais ils n'acceptaient pas, la plupart du temps, de promettre de les élever dans la religion catholique. De même, ils refusaient le mariage catholique et l'Extrême-Onction administrée aux mourants.

A partir de 1740, commence la deuxième période du Désert pendant laquelle les protestants -toujours contraints à la clandestinité réorganisent leur culte. A Lausanne fut fondé un séminaire qui accueillait des protestants de nos régions. Ceux-ci, à l'issue de leur formation, revenaient dans leur pays avec le titre de pasteur. Ils remplaçaient alors peu à peu les prédicants et, comme eux, officiaient clandestinement, se déplaçant sans cesse pour fuir les dénonciations. Contrairement aux prédicants, ces pasteurs dûment consacrés purent de nouveau dispenser les sacrements aux fidèles : le baptême et surtout la Cène et le mariage. Progressivement le culte fut célébré

## **PROCES AUX CADAVRES**

De même que le curé voulait bénir le mariage, de même il tenait à ce que l'on fit appel à lui pour mourir. La Révocation priva les protestants de leur lieu habituel de sépulture. Comme les cimetières catholiques leur étaient refusés parce qu'ils l'auraient souillé, ils furent obligés d'inhumer leurs morts clandestinement là où ils pouvaient (un coin de jardin, le bout d'un champ, voire dans leur cave).

Ces petits " cimetières " familiaux se multiplièrent tellement dans notre région qu'il est impossible de tous les répertorier. Après 1685, quand le curé apprenait que l'un de ses paroissiens y compris les nouveaux convertis et les "opiniâtres" était sur le point de mourir, il se rendait à son chevet pour le convaincre in extremis de rentrer dans le giron de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

C'est ainsi que, lorsque Jeanne Jollet tomba gravement malade elle reçut le 26 mars 1700 la visite de François Boucher, curé de Saivres. Comme elle s'était convertie lors des dragonnades, le curé l'invita à remplir son devoir de catholique. Mais elle lui déclara que malgré son abjuration, elle voulait s'en aller "dans la Religion Réformée qui n'avait jamais cessé d'être la sienne ". Quelques heures plus tard, elle trépassa ; puis on enterra son corps dans sa propriété.



Alors François Brunet, sieur de l'Houmeau, lieutenant-général de Saint-Maixent ouvrit une instruction, et après l'audition de quelques témoins, le 1er avril 1700, le jugement suivant fut rendu en la chambre criminelle de la sénéchaussée de Saint-Maixent :

*“Avons déclaré et déclarons la dite Jollet atteinte et convaincue de crime de relaps., pour réparation duquel avons ordonné que le cadavre d'icelle, sera, par l'exécuteur des sentences criminelles de ce siège, traîné sur une claie dès la principale porte de la maison où elle est décédée, jusques au bout de la rue principale du bourg de Saivres, et ensuite privé de sépulture ; et adjugé en outre, au profit du Roy, sur ses biens, la somme de trente livres d'amende”.*

Cette sentence reçut son exécution après que le cadavre ait été exhumé A la même époque, un arrêt identique fut rendu à l'encontre de Jacques Vandier d'Azay-le-Brûlé.

Le spectacle de ces cadavres traînés sur la claie à travers le village eut un effet si désastreux sur la population que les autorités y renoncèrent rapidement.

### **BILAN D'UN SIECLE DE PERSECUTIONS**

Pendant plus d'un siècle, les protestants ont vécu dans l'illégalité. Durant tout ce temps, le pouvoir royal s'est efforcé par tous les moyens de les ramener à la foi catholique. Il obtint, de fait, un grand nombre de conversions et beaucoup de protestants, malgré l'interdiction, s'exilèrent.

Cependant en 1787 en France les protestants se retrouvaient plus nombreux qu'en 1685. La politique que Louis XIV et ses successeurs menèrent à l'encontre de la Religion Prétendue Réformée se révéla finalement être un échec.

Mais, peu à peu, se produisit un changement d'attitude, préparé par le parti des philosophes qui depuis longtemps se battaient pour que les protestants retrouvent officiellement leur état-civil. L'Edit de Tolérance de 1787 mit un terme à l'illégalité des protestants, en tant que sujets du Roi.

Mais c'est la révolution de 1789 qui changea définitivement la situation des protestants en France.

Michel CHAUMET

## Pierre ROPIQUET déporté des Deux-Sèvres 1924 - 2021

Il était le dernier survivant des 132 rescapés parmi les 414 déportés des Deux-Sèvres de la 2ème guerre mondiale. Pierre ROPIQUET s'est éteint le 18 janvier 2021 chez lui à Niort à 97 ans.

C'est à 19 ans que l'histoire de la vie d'être humain qu'il allait construire est entrée en collision avec l'Histoire des Hommes.

Né le 28 avril 1924 à La Mothe Saint Héraye, Pierre ROPIQUET est ensuite, en 1939, élève d'une école niortaise, Fontanes, avant de devenir magasinier d'une coopérative agricole en 1942 à Niort, tout en jouant le dimanche dans l'équipe des Chamois niortais au stade de Genève.

Mais il est rattrapé par la guerre et notamment le service du travail obligatoire (STO) mis en place en 1943 par le gouvernement de Vichy et l'Allemagne nazie pour fournir de la main d'oeuvre en Allemagne. Et lorsqu'en janvier 1944 il est demandé aux jeunes nés en 1924 de se faire recenser en mairie, Pierre ROPIQUET choisit d'anticiper la réquisition à venir pour le STO en décidant de rejoindre l'Angleterre en passant par la ferme d'un cousin de la Vienne, muni d'une carte d'identité encore vierge avec sa photo. Mais le 22 mars 1944, la Gestapo opère une descente dans cette ferme à la recherche de résistants qui avaient été dénoncés.

Pierre ROPIQUET connaîtra la prison de la Pierre Levée à Poitiers, les interrogatoires, une mâchoire fracturée, le train pour le camp de Compiègne, puis en juillet le train 7909 pour le camp de concentration de Dachau dans lequel décèdent 670 déportés, la tenue rayée 77 363 et le triangle rouge de déporté politique, le camp commando de Neckarelz, le camp de la " mort lente " de Vaihingen du 20 décembre 1944 au 8 avril 1945, l'hôpital de Spire et le retour à Niort en mai 1945.

Mais Pierre ROPIQUET n'en a pas fini avec l'Histoire. A partir de 1988 et jusqu'à la fin de sa vie, il accepte les invitations de plusieurs professeurs d'histoire qui le sollicitent pour venir témoigner de ce qu'il a vécu : le collège de son quartier, Gérard Philippe, à Souché, mais aussi Notre Dame, Saint Hilaire, Rabelais, Prahecq, Pamproux, Mazières en Gâtine, et des lycées, jusqu'à Bondy où est scolarisée sa petite nièce. Inlassablement, il raconte, et avec toujours une force émotionnelle communicative qui atteint ses jeunes auditeurs, et finit souvent par l'étreindre lui-même. Car, si certains déportés arrivent à se distancier de leurs récits pour ne pas être submergés par l'émotion, Pierre ROPIQUET transmet ce qu'il a vécu de tout son être.

Son engagement se retrouve dans l'association des déportés et internés (ADIF) dont il a été vice-président ou encore dans le concours de la résistance et de la déportation (CNRD) dont il était partie prenante. Plusieurs médailles lui avaient été décernées : Légion d'Honneur, Mérite National, Palmes Académiques, Souvenir Français...



Photo personnelle de Pierre ROPIQUET prise en juin 1945 après son retour et présentée lors de témoignages.

Pierre ROPIQUET ne manquait aucune cérémonie commémorative, notamment celle du souvenir des déportés fin avril au monument des soldats sans uniforme.

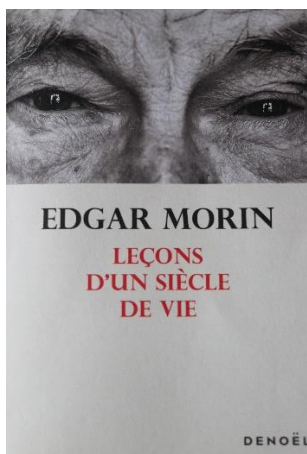


Sources : témoignages de Pierre ROPIQUET, et livre d'entretien de Maryline RENAUD en 2002 HISTOIRE D'UN DEPORTE

Guy BRANGIER

## A propos du livre d'Edgar MORIN : « *Leçons d'un siècle de vie* ».

La pensée qui relie les connaissances : « *La reliance* ».



En juin 2021 est paru, chez Denoël, le livre-testament d'Edgar MORIN : « *Leçons d'un siècle de vie* », qui représente pour lui une invitation à la lucidité et à la vigilance.

Sociologue et philosophe né en 1921, directeur de recherche émérite au CNRS, docteur honoris causa de trente-huit universités à travers le monde, Edgar MORIN est l'un des penseurs majeurs de notre époque. Son œuvre (\*1) affronte *la difficulté de penser la complexité du réel*. A l'âge de 100 ans, il demeure préoccupé par le néo-totalitarisme et par les tourments de notre temps, ayant été témoin et acteur des errances et des espoirs, des crises et des dérèglements de son siècle. Humaniste, il nous transmet dans ce livre les enseignements tirés de son expérience centenaire de la complexité humaine.



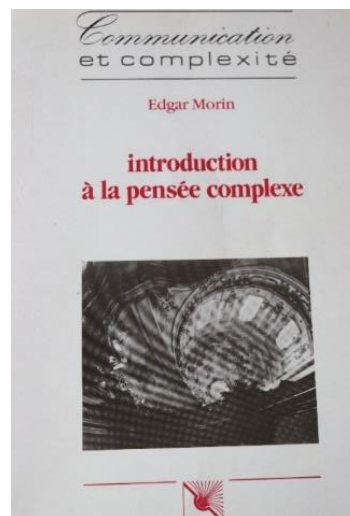
Lorsque j'ai découvert la « *Pensée complexe* » d'Edgar MORIN j'ai pu en faire profiter plusieurs promotions de CPE à l'IUFM de Poitiers, par le truchement de la direction de mémoires professionnels, sachant que la découverte de ce paradigme avait déjà profondément fait évoluer ma pratique professionnelle, tant sur le plan éducatif qu'en termes de management. (Ainsi nous pouvons nous inspirer du théorème de Arrow qui érige « *l'impossibilité d'agrèger un intérêt collectif à partir des intérêts individuels comme de définir un bonheur collectif à partir de la collection des bonheurs individuels. Plus largement, il y a l'impossibilité de poser un algorithme d'optimisation dans les problèmes humains* »).

Edgar MORIN a écrit quatre livres sur l'enseignement : « *La tête bien faite : repenser la réforme, réformer la pensée* » (Seuil 1999) ; « *Le défi du XXIème siècle : relier les connaissances* » (Seuil 1999) ; « *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur* » (Unesco-Seuil 2000) et « *Enseigner à vivre* » (Actes sud 2014).

**Est complexe ce qui ne peut se résumer en un maître-mot, ce qui ne peut se ramener à une loi, ce qui ne peut se réduire à une idée simple.**

C'est son « *Introduction à la pensée complexe* » (ESF, 1990 – Seuil, 2005) qui permet de se familiariser à ce système de pensée, avec de nouvelles bases de raisonnement et d'en tirer profit dans son action au quotidien. Ainsi, il nous invite à adopter un méta-point de vue (où l'observateur-concepteur s'intègre dans l'observation et dans la conception) en prenant en compte quantités d'interactions et d'interférences, d'incertitudes, d'indéterminations et de phénomènes aléatoires, dans un mélange d'ordre et de désordre (dégradations) entre toutes les parties (principe dialogique) que nous nommons le réel, qui est hors norme, échappant à nos

principes régulateurs. Il s'agit d'appréhender à la fois unité et diversité (*Unitas multiplex*), continuités et ruptures et d'intégrer l'environnement dans ce qu'il a d'incertain, d'ambigu et de contradictoire.



Edgar MORIN s'oppose au mode de connaissance dominant et au principe mutilant de simplicité qui sépare ce qui est lié (disjonction) ou qui unifie ce qui est divers (réduction d'un tout à ses éléments constitutifs, comme dans le cas du Structuralisme qui élimine l'homme, le sujet, l'histoire) car *on ne peut comprendre nulle réalité de façon unidimensionnelle* (sachant qu'une des grandes inconnues est la connaissance elle-même, sur laquelle pèsent les conditions historiques et sociales). Toute vision spécialisée, parcellaire est pauvre. Il faut qu'elle soit reliée aux autres dimensions (la partie est dans le tout, qui est lui-même à l'intérieur de la partie). Ce « *principe hologrammatique* » est complémentaire et interdépendant notamment du « *principe systémique* » où le tout est plus – mais parfois moins – que la somme des parties.

Les principes de la pensée complexe (à ne pas confondre avec ce qui est compliqué. Est complexe (complexus) *ce qui est tissé ensemble dans un enchevêtrement d'entrelacements*) sont nécessairement des principes de distinction, de conjonction et d'implication où la stratégie dans l'aléa, l'imprévisibilité, l'irrationnalité, l'autonomie et la solidarité s'oppose au programme *ne variatur* et à la métaphysique de l'ordre. Le paradigme de complexité est donc « *fondé sur l'union des contraires, définissant les phénomènes par leur conjonction (dans une synergie dynamique), malgré et au-delà de leurs différences. Il étudie tout phénomène sous un triple rapport : Antagonisme (confrontation) / complémentarité (coopération) / concurrence.*

**« Vivre c'est naviguer dans un océan d'incertitudes en se ravitaillant dans des îles de certitudes ».**

En préambule, E. MORIN prévient : « *Qu'il soit entendu que je ne donne de leçons à personne. J'essaie de tirer les leçons d'une expérience séculaire et séculière de vie, et je souhaite qu'elles soient utiles à chacun, non seulement pour s'interroger sur sa propre vie, mais aussi pour trouver sa propre Voie* ». « *Savoir vivre* », nous dit-il, « *c'est oser réaliser ses aspirations. Le « Je » et le « nous » doivent être complémentaires* ». Il revendique « *une identité complexe une et plurielle* ». Il se qualifie d'« *être humain, français, d'origine juive sépharade, partiellement italien et espagnol, amplement méditerranéen, européen* » ... n'ayant reçu de son père « *aucune culture, aucune conviction religieuse, politique ou éthique...étant « désireux de conserver un point de vue universel* ».

Sans conviction préalable, il se définit comme « *post-marrane, comme fils de Montaigne (d'ascendance juive) et du Spinoza anathémisé par la synagogue* ». Il s'inspire de R. Rolland en passant par Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau, Hugo mais aussi de l'humanisme russe de Tolstoï et surtout de Dostoïevski. Marqué par la pensée d'Héraclite pour qui « *Concorde et discorde sont père et mère de toutes choses* » (« *Ce qui est contraire est utile et c'est de ce qui est en lutte que naît la plus belle harmonie* »), par celle de Pascal, qui décide d'affronter

et non d'éliminer la contradiction, par celle de Hegel, qui prône l'universalité de *la complexité de l'âme humaine* dont la conscience des aspects contradictoires des êtres, des conjectures, des événements conduit à la bienveillance, mais aussi par le scepticisme de A. France.

La pensée de Marx sera déterminante pour lui en ce qu'elle fondée à la fois sur la philosophie, la science, la sociologie, l'économie, l'histoire, la politique soutenant que sciences de la nature et sciences de l'homme doivent s'entre-embrasser. Mais il abandonnera la conception marxiste rationalisant l'histoire humaine à partir de l'infrastructure économique. « *J'ai sans cesse été tourmenté par le problème de l'erreur et de l'illusion, du mensonge historique et des fausses informations. Ce risque est permanent dans toute vie humaine, dans toute décision et action, voire dans toute abstention* ».

Soucieux de réinterpréter et de relier les connaissances dispersées, il forge « La méthode » (6 volumes, de 1997 à 2004) où il tisse tous les fils du savoir, de la physique à la biologie, en passant par l'éthique pour traiter les complexités et appréhender le monde. Dans son ouvrage : « Face à l'univers » (\*2), Trinh Xuan Thuan écrit : « *La vision newtonienne d'un univers fragmenté, mécaniste et déterministe fait place à un monde holistique (\*3), indéterministe et exubérant de créativité où les concepts d'« émergence » et de « complexité » jouent un rôle fondamental* ».

Comme chacun de nous, il constate : « *Je suis le produit d'évènements et de rencontres improbables, aléatoires, ambivalentes, surprenantes, inattendues. Et en même temps je suis Moi, individu concret, doté d'une machine hypercomplexe, auto-éco-organisatrice (principe d'autonomie/dépendance), qu'est mon organisme, machine non triviale, capable de répondre à l'inattendu et de créer de l'inattendu* ».

Parlant de l'*homo sapiens demens* et d'une forme de sagesse, il estime que « *la passion doit comporter de la raison en veilleuse et toute raison doit comporter de la passion en combustible* ». Il accorde de l'importance aux petits bonheurs, à la convivialité, à la solidarité, à la fraternité, au besoin de reconnaissance, à l'émancipation, à l'amour, à l'imaginaire (le cinéma sera un aspect fondateur de son parcours intellectuel). « *L'humain n'est ni bon, ni mauvais, il est complexe et versatile* ».

### **A la doctrine qui répond à tout, plutôt la complexité qui pose question à tout.**

D'antistalinien il devint communiste, regrettant après six ans son aveuglement sur la nature du communisme soviétique. (Il affirme que sa démythification lui a permis de générer sa conception de gauche qui, à son sens, « doit toujours puiser simultanément en quatre sources : libertaire pour l'épanouissement des individus ; socialiste pour une société meilleure ; communiste pour une société fraternelle ; écologique pour mieux intégrer l'humain dans la nature et la nature dans l'humain »). De pacifiste il devint résistant. Sa recherche obstinée d'une conquête d'autonomie intellectuelle totale et d'une pensée politique désormais complexe l'amène à vouloir faire émerger en nous la conscience des complexités humaines, si souvent masquées par des simplismes, unilatéralismes et dogmatismes (ce dernier représentant « *une maladie sclérosante de la raison devant être toujours ouverte sur une possible réfutabilité* »). C'est cette perception qui donne sens dans sa vie à l'imprévu et à l'incertain, comme l'ont été des événements scientifiques majeurs inattendus : La découverte des caractères de l'atome et celle de la structure hélicoïdale de l'ADN par exemple ou encore les grands événements de l'histoire contemporaine comme la crise économique de 1929 ; l'accession de Hitler au pouvoir portant au paroxysme la barbarie de guerre. « *Le retour de la barbarie est toujours possible. Aucun acquis historique n'est irréversible* » ; le pacte germano-soviétique de l'avant-guerre ; la décennie 1950 « *dans le bouleversement incroyable de deux régimes qui semblaient immuables, celui de l'URSS et des démocraties populaires et celui de la IVème république française* » ... la publication en 1972 du rapport du professeur Meadows du MIT, qui révèle le processus de dégradation de la biosphère dû au déferlement techno-économique obligeant à une politique nouvelle et à une entente internationale... le tournant néo-libéral de Thatcher (1979-1990) et de Reagan (1981-1989)...la guerre de Yougoslavie...les conflits du Moyen-Orient...la mondialisation avec l'introduction du capitalisme dans l'URSS effondrée...le 11 septembre 2001 et l'avènement du terrorisme international...la crise économique de 2008... « *où l'incroyable devient réel* », sachant qu' « *il y a du possible encore invisible* » et que « *l'espérance est l'attente de l'inespéré* ». « *L'esprit de la complexité* » c'est « *reconnaître l'humanité dans autrui* » et c'est « *apprendre à penser qu'au sein même des périodes noires des*

graines d'espoir surgissent ». « La pandémie du Covid suscitant une crise planétaire multidimensionnelle des complexités de l'aventure humaine nécessite un humanisme régénéré » fondé sur la solidarité et la responsabilité.

Il juge que, depuis la période dite des « trente glorieuses » (1955/1973), les aspects négatifs de la civilisation occidentale ont progressé : « Je tire de ces années la leçon qu'une progression économique et technique peut comporter une régression politique et civilisationnelle, ce qui, à mes yeux, est de plus en plus patent au XXI<sup>ème</sup> siècle ».

« Toute vie est incertaine » écrit-il ; « Une des grandes leçons de mon expérience de vie est de cesser de croire en la pérennité du présent, en la continuité du devenir, en la prévisibilité du futur...l'impossibilité d'éliminer l'aléa de tout ce qui est humain, l'incertitude de nos destins, la nécessité de s'attendre à l'inattendu ».

Selon lui, « Il faut repenser l'homme, la vie et le monde à l'aide des nouvelles connaissances (ainsi le formidable développement des sciences physiques et biologiques pose des problèmes éthiques et politiques de plus en plus graves, sachant que les forces d'association et d'union se combinent avec celles de dispersion et de destruction) mais aussi repenser la pensée et refonder une pensée politique ».

### Des principes impératifs à garder à l'esprit comme autant de guides :

- Savoir s'étonner et s'interroger sur ce qui semble normal et évident : problématiser et douter.
- Contextualiser tout objet de connaissance.
- Reconnaître la complexité, c'est-à-dire les aspects multidimensionnels et parfois antagonistes ou contradictoires des individus, des événements, des phénomènes.
- Savoir distinguer ce qui est autonome ou original et savoir relier ce qui est connecté ou combiné.
- 



Denis ROUSSEL

Notes : (\*1) : 115 livres dont de nombreux ouvrages traduits en 28 langues dans 42 pays ; filmographie (9) ; bibliographie traitant de son œuvre (21) ; de nombreux textes, articles et entretiens audio et vidéo. Membre fondateur du « Collegium international éthique, politique et scientifique. Le lycée d'excellence de DOUAI porte son nom. L'université privée " La Multiversidad Mundo Real Edgar MORIN " a été inaugurée en 2005, à Hermosillo, au Mexique. Il fut l'Invité exceptionnel de l'émission « La grande librairie, à propos de ce livre, sur France 5, le 9 juin 2021. (\*2) Astrophysicien et écrivain, Ed. Autrement, mars 2015, 159 pages, pages 106 à 119. (\*3) Il s'agit de considérer les phénomènes comme des totalités. L'objet constitue un tout. Exemple : la conception unitaire et dynamique du fonctionnement cérébral qui s'oppose à la conception atomiste. Mais il ne s'agit pas seulement de voir le tout. Il s'agit aussi de voir la relation : la réciprocité entre le tout et les parties. Edgar Morin, le philosophe indiscipliné - Une vie, une oeuvre - Le Monde Hors-série - Ed. 2021 - 122 p.

PROMUS année 2021

Promotion 14 Juillet

Mme Brigitte ATTANA dans le grade de Commandeur

Mme Corinne LAMBIN dans le grade d'Officier

Mme Guilaine PUDDA dans le grade de Chevalier

M. Michel PLACE dans le grade de Chevalier



AMOPA 79

